Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Pagination continue Commentaires supplémentaires:	

L'HON. PIERRE FORTIN

ORATEUR DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'hon. Pierre Fortin, dont nous présentons aujourd hui le portrait à nos lecteurs, naquit à Verchères, dans la province de Québec, au mois de décembre 1823.

Ses ancêtres venaient de la Normandie et de la Bretagne. Il reçut au séminaire de St. Sulpice, à Montréal, son éducation classique et étudia subséquemment la mé decine au collége McGill, où il obtint, en 1845, le degré de docteur en médecine.

Au physique, le docteur Fortin est de haute taille, fort et vigoureux; son intelligence, son instruction et ses connaissances, puisées dans de nombreux voyages, dont deux en Europe, et son esprit d'observation en font, au moral, un homme de vrai mérite, qui a déjà rendu de grands services à son pays, et à qui l'avenir réserve une brillante carrière.

Il se livrait à l'exercice de sa profession, à Laprairie, lorsque éclata à la Quarantaine de la Grosse-Ile, parmi les émigrés, l'épidémie de 1847. Il s'empressa, dans cette circonstance, de se mettre à la disposition du gouvernement, et servit comme médecin des hôpitaux jusqu'au moment où il tomba lui-même victime du typhus, maladie qui le conduisit aux portes du tombeau.

En 1848, nous le voyons encore employé comme chirurgien aux hôpitaux de ce lazaret.

Lorsque, en 1849, le parlement fut incendié à Montréal, et que l'émeute se rendit pour ainsi dire maîtresse de la ville, le docteur fortin, qui était de retour à Laprairie, offrit spontanément ses services pour le maintien de l'ordre; et on se rappelle encore l'avoir vu, en compagnie d'un grand nombre d'autres de nos concitoyens, arme da bâton de const.ble donner son concours pour réprimer les désordres dont Montréal était alors le théâtre.

Sa jeenesse, sa taille imposante et sa vigueur le firent remarquer des ministres, et lersqu'il devint nécessaire d'organiser un corps de police à cheval, afin d'assurer le maintien de la paix et de combattre les émeutiers, on lui en offiit le commande

Le docteur, honoré de cette marque de confiance de la part du gouvernement, crut devoir accepter, quoique avec un peu d'hésitation; car sa carrière comme médecin se trouvait pour ainsi dire compromise; mais il pensait voir là le germe de l'organisation d'une force nationale.

Ceux qui l'ont vu à l'œuvre, dans cette occasion, purent apprécier la volonté, l'énergie et le remarquable talent d'organisation du docteur Fortin. Toutes recrues, moins les instructeurs, étaient nouvelles et indisciplinées. Il commença par les soumettre à une discipline sévère, et après cinq mois de manœuvres, ce corps de cavalerie, composé de cinquante hommes, fit son entrée à Montréal. Par son air martial, sa tenue militaire, il prouva de suite que le gouvernement avait à sa disposition un corps de cavalerie solide dont il pourrait se servir au besoin. Cette pêche. Il ne faut que consulter les rapcavalerie, qui certainement rendit des services signalés, ne fut malheureusement maintenue que pendant deux ans, au bout desquels elle fut licenciée.

En 1852, cédant aux justes plaintes qui arrivaient de toutes les parties du Golfe, et comprenant enfin l'importance d'une protection pour les pêcheries canadiennes, le gouvernement se décida à équiper un vaisseau pour cet objet. La charge de magistrat stipendiaire fut offerte au docteur Fortin, laissé dans l'inactivité depuis le licen ciement du corps de cavalerie dont nous venons de parler. Le docteur accepta; et c'est en cette qualité qu'il fit, en 1852, sa première campagne dans le Golfe. Mais le nouveau magistrat ne tarda pas à s'apercevoir que le bâtiment qu'il montait (une goëlette ordinaire) ne convenait pas au service, et qu'il fallait nécessairement donner au vaisseau employé comme garde pêche » la tournure et l'apparence d'un bâtiment de guerre, et maintenir à bord une discipline sévère. M. le magistrat stipendiaire recommanda alors la construction d'une goëlette fine voilière, sur le modèle du fameux yatcht America. Mais ce plan, par suite d'obstacles de tout genre, et surtout à cause de l'opposition systématique d'une partie des hommes publics de la province d'Ontario, ne put être mis à exécution qu'en 1855.

On sait ce que fut la Canadienne (nom qui fut donné au nouveau bâtiment sur la recommandation de M. le magistrat), on sait, disons-nous, ce que fut la Canadienne et son équipage.

N'oublions' pas de rappeler en passant que la Canadienne, dont cet établissement doit reproduire une chromo-lithographique sous peu (on sait qu'elle a fait naufrage à l'Ile St. Paul, l'été dernier), était dans son genre un des plus jolis échantillons d'architecture navale que jossède aucune marine; mentionnons aussi qu'elle a été construite à Québec. Sa forme élancée sa belle et haute mâture, son immense voilure ont fait l'admiration de tous les connaisseurs, et aucun pays, nous pouvons l'assurer, n'eut à son service un garde-pêche plus effectif sous tous les rapports. M. Fortin établit chez lui la même discipline qu'à bord des bâtiments de guerre; et son équipage, recruté parmi les marins canadiens de notre littoral, lesquels marins bien exercés à la manœuvre au tir des canons et autres armes (on sait que la Canadienne portait quatre canons), étaient parfaitement en état de rendre tous les services que l'on exige d'un gardeports du docteur Fortin pour connaître les nombreuses et rapides courses qu'il a faites sur tous les points du golfe. Comme Canadien, nous sommes fiers de pouvoir dire que la Canadienne a toujours été respectée par les milliers de pêcheurs des provinces maritimes et des Etats-Unis qui fréquentent le golfe St. Laurent.

Pendant seize ans employé à la protection de nos pêcheries, le docteur Fortin s'est toujours maintenu à la hauteur de sa position; il s'est toujours fait l'avocat des pêcheurs et a défendu énergiquement leurs droits et leurs intérêts; il a constamment protesté contre tout règlement prejudiciable à leur bien être, et a sans cesse recommandé les mesures qui pouvaient améliorer leur position. Aussi sa conduite impartiale, son zèle à réprimer les abus et surtout son obligeance extrême, le faisaient-ils chérir des pêcheurs.

C'était fête aux villagex gaspésiens lorsque apparaissait la coquette Canadienne : chacun était heureux et fier d'aller sur le rivage recevoir une poignée de main de monsieur le Commandant. C'était pour ces gens à l'écorce rude, mais au cœur sympathique, un honneur et en même temps un bonheur de recevoir sous leur toit cet homme en qui ils reconnaissaient un protecteur et un ami. Ainsi en 1847, lors de la confédération, lorsque M. LeBouthiller, l'ancien députe de Gasré, eut annonce sa détermination de ne plus biguer les suffrages des électeurs, de toutes les parties du comté on offrit le mandat à M Fortin, et il eut l'honneur d'être unas imement élu pour les deux chambres.

N'oublions pas de remarquer ici que M. LeBouthiller, pendant si longtemps députe de Gaspé, élevé ensuite au poste de conseiller législatif, et dont nous sommes heureux de pouvoir constater les talents, l'esprit commercial et le mérite, a toujours été le plus sûr ami, le plus solide appui de M. Fortin.

ments. Revenons à la Canadienne. Ceux qui ont eu l'avantage de voyager avec le docteur Fortin ont pu apprécier sa politesse et sa courtoisie; ils se rappellent encore comment il savait charmer les ennuis inséparables du voyage, combien ses conversations étaient intéressantes et ses connaissances étendues.

En prenant le commandement de la Canadienne, M. Fortin, pour se mettre en état de rendre plus de services au pêcheurs, se livra à une étude sérieuse de l'histoire neturelle, de la faune marine particulièrement ; et, au bout de quelques années, nous voyons M. le mag strat, devenu naturaliste décrire plus de 80 espèces d'animaux marins et de poissons qui fréquentent le fleuve et le golfe Saint-Laurent. Ces desc iptions ont d'autant plus de valeur qu'elles ont été faites, pour la plupart, sur les lieux et ré-ultent de dis-ections opérées sur les sujets mêmes.

Le Dr. Fortin a en outre amassé une collection complète et foit l'elle des oiseaux du golfe. Ce rare spécimen d'ornithologie se voit aujourd'hui dans une des salles de l'Université Laval, à laquelle l'effrit M.

Au député de Gaspé revient l'honneur d'avoir organisé un sysètme de protection efficace pour nos pêcheries; chacun sait ce qu'il y mit de v olonié, de zèle et d'énergie. Il a contribué pour une large part à faire octroyer une prime aux pêcheurs canadiens, et c'est en dépit de ses protestations qu'elle fut abolie en 1867 Il avait fixé aussi bas que possible le prix des licences pour la pêche au saumon, et il s'est toujours opp osé à ce que le taux des licences fut augmenté; malheureusement il l'a été depuis.

Elu, comme nous l'avons déjà dit, député du comté de Gaspé à la chambre des Communes et au parlement local en 1867, M. Fortin se consacra tout entier à ses nouveaux devoirs. Ceux qui l'ont suivi savent toute la peine qu'il · 'est donnée pour promouvoir les intérêts de ses constituants. Connaissant parfaitement la Gaspésie et ses besoins, il comprit de suite que l'agriculture y était trop négligée, et que tant que les Gaspésiens ne feraient pas de la culture leur occupation principale, sinon première, au moins l'égale de la pêche, ils seraient toujours malheureux. L'idée du représentant actuel de Gaspé à toujours été de faire, s'il était possible, du comté de Gaspe un comté dont la population se livrerait également à la pêche et à l'agriculture. Dans ce but, il n'a rien épargné: Mais n'anticipons pas sur les événe- démarches, visites au comté, discours patriotiques, etc., etc., tout a été mis en œuvre. Et chose heureuse, il est en train

Cette partie de la Province, que nous étions convenus de nommer le district infé rieur, a changé d'aspect depuis que M Fortin le représente. Chemins de cotonisation de près de 200 milles de longueur; ponts jetés sur nos principales rivières; route maritime; ligne télégraphique depuis Métap diac jusqu'à la Rivière-au Renard, 270 milles de fils, reliant tous les villages du c mté de Gaspe et de Bonaventure, dus à MM. Fortin et Robitaille; phares sur les points les plus dangereux des côtes du golfe; chemins de fer intercolonial et de la Bue-des-Chaleurs, etc., sont toutes autant de créations qui disent hautement que M. le député de Gaspé a consacré a ses m in lataires tout son temps, toutes ses connaî-sances et toute son énergie.

Ceux qui ont lu ses discours au Parlement d'Ottawa, à propos du chemin de fer intercolonial, savent combien il a combattu pour faire adopter le trace Robinson, qui procure tant d'avantages au Bas-Canada, le seul qui cût un bon résultat pour le cante de Gaspé, puisqu'il rapproche ce comte de deux cents milles de notre réseau de chemms de fer.

La tache serait long de s'il nous fallait enumérer tout ce que le Dr. Fortin a entrep. is pour l'avantage de son comté. Nous nous bornerons à donner un sommaire de toutes les affaires auxquelles il a pris part:

lo. Ecoles de navigation projetées et devant être fondées dans nos principaux ports de mer. A ce sujet, M. Fortin eut une longue correspondance avec l'hon. P. Mitchell, ministre de la marme, et s'il n'a pas réussi à faire établir ces écoles, dans lesquelles il voulait que no n-sculement nos marins apprissent la connaissance parfaite de la maneuvre, mais requesent une instruction speciale, susceptible d'en faire les égaux, sous le rapport de l'instruction scientifique, des marins des autres pays, s'il ne réussit, pas, dis-nous, l'échec fut causé par l'opposition des libéraux d'Ontario et des provinces maritimes, et, nous sommes obligés de l'avouer, de la province de Québec

20. Lorsque le Bill concernant l'examen des capitaines et des seconds de navires fut présenté, M. le député de Gaspé démontra la nécessité de pourvoir à l'instruction de nos marins. Le ministre de la marine introduisit alors dans son bill les clauses nécessaires; mais, lorsqu'elles furent discutées en chambre, ces clauses furent vivement combattues par l'opposition; et c'est grâce à la lutte vigoureuse que M. Fortin soutint contre les opposants, à la manière vive et claire avec laquelle il | il avait organisé la protection de nos pêprouva que ces écoles étaient nécessaires, que les clauses introduites dans le bill furent adoptées. Nous nous rappelons encore les discours énergiques qu'il prononça en cette occasion mémorable.

30. C'est à l'initiative de M. Fortin qu'est dû l'établissement des listes officielles des bâtiments de tous genres enregistrés dans la puissance.

40. Pendant cinq années consécutives, M. le député de Gaspé aété le président, à la chambre des Communes du Canada, du comité spécial concernant la navigation et les récheries. Ce comité, au moyen d'un questionnaire adressé aux personnes les plus compétentes dans la Puissance, a recueilli, sur ces sujets, des renseignements très-importants, qui ont beaucoup aidé à la legislation de ces matières.

50 M. Fortin, songeant sans cesse au progrès de son comté amsi qu'aux avantages que la Province peut retirer de ses connaissances, s'est rendu à ses propres frais à l'exposition maritime du Hàvre pour y étudier exprofesso toutes les questions qui se L'on peut assurément dire que personne, i n'a junais profité de sa position de député

en ce pays, n'a eu autant que lui la facilité d'obtenir des connaissances sur ces matières. D'ailleurs, les nombreuses correspondances qu'il a adressées du Hâvre aux journaux du Canada attestent l'étendue et la precision de ses recherches. Dans ce même voyage, M. Fortin étudia aussi le système de l'éclairage des phares au moyen de l'électricité, grâce aux facilités qui lui furent alors offertes de visiter les phares électriques du cap La Hêve et du Hâvre. M. Fortin a en outre visité les deux grands ports militaires et les arsenaux de Cherbourg et de Portsmouth, les grands chantiers de Napier à Glasgow, pursant partout des connaissances qui le mettent en état de traiter toutes les questions relatives à la navigation et aux pêcheries.

M. Fortin a aussi contribué à l'établisse ment du service postal qui fonctionne, aujourd'hui, entre Gaspé et la Côte Nord du fleuve dans le golfe St. Laurent.

Ce service trè -- utile aux pêcheries, au commerce en général, met en rapport semi-mensuel l'île d'Anticosti et la côte Nord avec Gaspé. Des bureaux de poste ont été établis à Shelldrake, Thunder-River, Mingan, Pointe-aux-Esquimaux, Natashquan et Belle Baie, à la Baie des Anglais, dans l'île d'Anticosti. Et cette magnifique route maritime qui cotoie la rive sud du St. Laurent, sur une largeur de cent trente mille, n'est-elle pas aussi une des œuvres du député de Gaspé?

60. Lorsque surgit en chambre la fameuse question du traité de réciprocité, M. Fortin s'y est opposé en tant que nuisible au comté qu'il représentait. Il combattit son adoption parce que les avantages que nous officient les Etats-Unis étaient loin de compense r ce que nous leur donnions.

70. Le deputé de Gaspé a toujours vigoureusement travaillé dans le sens de la liberté des pècheries; c'est pourquoi il s'est toujours opposé à ce que l'on gêne en aucune manière la tente des filets aussi bien pour le poisson que pour l'appât. Et lorsque des actes d'incorporation ont été demandés par la compagnie de l'Ile d'Anticosti et du Labrador, M. Fortin, avec l'aide de quelques amis, s'est opposé à ce qu'aucun privilége nuisible à la pêche ne leur fût accordé. C'est grâce à cette opposition que le libre accès des pêcheries de l'He d'Anticosti et de la Côte Nord, sur une grande étendue, a été maintenue.

80. Appelé, à la fin de février 1873, à faire partie du ministère Ouimet M.Fortin y entra en qualité de Commissaire des Terres de la Couronne et là comme dans toutes les autres positions qu'il a occupées, il a travaillé efficacement et dans l'intérêt de la Province et dans celui de son comté. Comme cheries, de meme il organisa un système de protection pour nos forêts. Pendant toute la durée de son administration, pas une seule terre n'a éte vendue sans que cette vente n'ait eu pour but le progrès de la colonisation; et pas une seule limite n'a été cédee si ce n'est aux enchères publiques. Comprenant le besoin de protéger le colon contre tous les obstacles qu'il pourrait rencontrer sur son chemin, il a aidé de toutes ses forces a l'adoption de cette loi dite « loi du patrimome » que tout ie monde connaît et qui pourvoit à ce que les terres prises et défrichées par les nouveaux colons ne soient pas responsables des dettes contractées avant l'établissements du colons sur teiles terres.

90. Choisi de nouveau aux élections générales de cette année, il a été, à l'ouverture de cette session, unanimement élu Orateur de l'Assemblée Législative, preuve évidente que des deux côtés de la chambre l'on sait apprécier l'esprit de justice et l'impartialité du député de Gaspé.

C'est peut-être ici le moment de dire un rattachent à la navigation et aux pécheries. mot du désintéressement du Dr. Fortin. Il

même ou pour les siens. Il a toujours considéré notre population maritime commè une classe qui mérite la plus grande sollicitude, et l'on sait ce qu'il a fait pour elle de toutes manières. Pendant 25 ans qu'il s'est pour ainsi dire identifié avec cette population, il a soigné tous ceax qui s'adressaient à lui sans jamais vouloir recevoir de rétribution. Nous ajo aterons même qu'il a soigné pendant seize ans l'équipage de la Canadicane sans être payé.

Bien plus, par reconnaissance pour ses constituants et pour veiller plus sûrement à leurs intérêts, le Dr. Fortin a refusé plusieurs postes honorables et lucratifs; un notamment sous le gouverneur mcDougail, et celle de commissaire de police.

Nous constatons ces faits parce qu'il est assez rare maintenant de rencontrer ces exemples de desinteressement et d'attachement à son devoir.

Quant à la manière dont l'hon. M. Fortin discute en Chamme, à la nature de ses discours, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici le dernier paragraphe de la biographie de M. Fortin tel qu'autrefois paru dans les Portraits Parlementaires de M. Achintre:

a M. Fortin s'occupe volontiers en Chambre des questions spéciales: les intérêts des pêcheurs. les lois de chasse et de pêche, l'administration des forêts sont des sujets qu'il affectionne et dans lesquels il excelle. Son dossier parlementaire fournit à cet égard les preuves de sa sollicitude. Simple, concis, mais clair et natu rel dans son langage, M. Fortin est le membre qu'on é coute le plus volontiers et le plus longtemps. C'est un spécialiste instruit, un députe, lein de zèle, et un des hommes auxquels le développement de notre neuvelie organisation assurera un our sa véritable place.

La prophétie du biographe a déjà commencée à s'accomplic.

ECHOS DE PARTOUT

Le directeur des postes à New-York vient de décider que les lettres arrivant en ce bureau avec la suscription " poste restante " seront, à l'avenir, tenues pendant trois mois à la disposition des destinataires, avant d'être envoyces au bureau des lettres non-réclamées, auquel elles étaient remises précédemment après un délai de trente jours seulement.

Pendant les neuf premiers mois de cette année, le nombre total des émigrants d'Irlande a été de 44 128, dont 22,245 du genre masculin et 21,873 du genre feminin; c'est une diminution de 19,341 sur la période correspon-

Depuis le 1er mai 1851 jusqu'au 30 septembre dernier, le nombre d'émigrants qui ont quitté l'Irlande est de 2,578,057.

Australie du Sud.-Une dépêche d'Adélaide. chef-lieu de la colonie, en date du 18 octobre, annonce que Port-Darwin a été déclaré port libre; la législature a passé un acte prenant le libre échange pour base des relations commerciales de la colonie à l'extérieur. La demande de travaille urs est pressante; une somme de 118,000 liv sterling est mise à la disposition de l'agent général de l'emigration pour amener des colons. L'agriculture et l'élevage du bétail font de rapides progrès dans l'inte-

Une question intéressante au point de vue géographique se rattache aux lacs de l'Amérique du Nord. L'Erié n'a que 70 pieds de profondeur, tandis que le lac Ontario, qui a 500 pieds de profondeur, est à 230 pieds au-dessous du niveau de l'Océan, c'est-à-dire aussi bas que le golfe du Saint-Laurent, dans presque toute son étendre; et le fond des lacs Huron, Michigan, Supérseur, bien que leur surface soit beaucoup plus élevée, sont tous, à leur plus gran e profondeur, au même nivean que le fond du lac Ontario; or, comme la rivière de Détroit, en faisant la part de l'évaporation, semble être loin d'égaler en quan-

pour obtenir aueun avantage pour lui- fort embarrassé pour dire comment ces poissons out pu pénétrer dans le lac Supérieur s'il n'y a point de rivière souterraine. Des études hydrographiques sur la rivière de Détroit donnersient, d'ailleurs, une solution à la question du flux et du reflux de ces lacs.

> LA CHASSE A L'HIPPOPOTAME. - Un des combagnous de voyage de sir Harton Barrowter, qui exploré le haut Nil, vient, à son passage à Paris, de faire le récit émouvant de cette chasse qui, après celle du tigre, est la plus difficile et la plus dangereuse. Eile est héréditaire dans la famille des Makombwé, de rece nègre, qui se disti: gue par son adresso, sa force et son cou-

La poursuite d'un hippopotame a lieu chaque fois par deux hommes montés sur un canot de 20 pieds de longueur et à peine de 1½ pied de largeur. Au moy n d'avirons ils s'approchent -doucement et sans occasionner la moindre onde-de l'animal endormi à la surface de l'eau. Le harponneur alors dépose sa rame et se lève lentement. Debout, immobile, tenant son arme au-dessus de sa tête, il attend qu'il soit conduit tout près de l'hippopotame ; avec toutc sa force il lui pousse le harpon dans le cœur. Dans cet instant critique, il faut qu'il garde nn équilibre parfait; son compagnon immédiatement rame en arrière, afin de se sauver aussi vite que possible. L'animal surpris, blessé, répond rarement à l'attaque ; il plonge. Le harpon est enveloppé d'une corde attachée à un manche en bois; pendant que le fer reste fixé dans le corps de l'animal, la corde se deroule et le manche surnage. C'est ce dernier que maintenant il faut rattraper, afin de reconnaître la position de Phippopotame. Le chasseur tire alors la corde j'asqu'à ce qu'il se trouve au-dessus de ce dernier. Il se tient prêt à lancer un second harpon des qu'il voit apparaître la gu ule béante du monstre qui, avec des mugissements terribles, attaque la légère embarcation et la brise avec ses détenses formidables, ou la détruit d'un coup de pied. Les chasseurs plongent à leur tour et nagent sous Peau vers la rive, pendant que l'animal furicux cherche ses ennemis. D'autres nègres naviguent vers les manches, qu'ils tiraillent de droite et de gauche jusqu'à ce que la pauvre bete ait péri, épuisée par ses blessures.

Mais tout n'est pas encore terminé, car voici les crocoulles qui arrivent, attirés par l'odeur

C'est à ces maraudeurs qu'il faut disputer la prote et la mettre en súrcté.

Quoique la chair de l'Impropetame et ses détenses aient toujours un prix très-élevé, les Makombwé ne craignent pas la concurrence dans les autres tribus, qui se livrent à des chasses moins dangercuses, mais aussi bien moins lucratives.

LES CANADIENS DE L'OUEST

CHARLES DE LANGLADE XVIII

Les sauvages alliés aux Anglais recurent ordre, à la fin de l'année 1778, de se réunir à l'Arbre-Croche, dans le Michigan, afin de renforcer les troupes du lieutenantgouverneur Hamilton, qui marchait contre le général américain Clarke. Celui-ci venait de s'emparer de toute la région de l'Illinois, et il importait de s'opposer le plus tôt possible à de nouveaux envahissements. Son armée, qui était peu considérable, comprenait deux compagnies françaises: l'une d'elles était commandée par le capt. McCarty, et l'autre, de Kaskaskio, par le capt. Charleville.

Les indiens ne semblaient pourtant guère se soucier de se sacrifier au profit de l'une ou de l'autre cause. Ni les Anglais ni les Américains n'avaient pris les moyens de se concilier leurs sympathies, et ils avaient raison de vouloir rester étrangers à une guerre parfaitement étrangère à leurs intérets, et qui ne pouvait avoir d'autre effet que de les décimer encore davantage.

Pierre Queret et Gauthier de Niverville (1), neveu de Langlade, se rendirent en vain tour à tour à Milwaukee pour presser les sauvages de se rendre à l'Arbre-Croche. Ils s'obstinèrent à ne pas vouloir lever la

Langlade résolut alors de faire une tentative plus fructueuse. Ses arguments

suppose qu'une rivière souterraine coule du lac Supérieur par l'Huron jusqu'au lac Ontario.

Cette supposition n'est point inadmissible; elle explique, du reste, ce fait singulier que le hareng et le saumon se pèchent dans tous les lacs en communication avec le Saint-Laurent et jamais dans les autres. Les chutes du Niagara ayant toujours existe, le naturaliste scrait

tous les usages et superstitions des sauvages, il voulut en tirer parti pour la circonstance. Il éleva une cabane au milieu du village indien de l'Arbre-Croche, pratiqua une ouverture de chaque côté, fit tuer plusieurs chiens, et plaça le cœur encore palpitant d'un de ces animaux sur un bâton à chaque porte. Cela fait, il convia les sauvages à la fête du chien, qui est très en vogue parmi eux. Il entonna ensuite le chant de guerre, visita tour à tour toutes les loges, et mangea à chacune un morceau de cœur de chien. Cela signifiait que, s'ils sentaient battre en eux des cœurs vaillants, ils suivraient son exemple et l'accompagneraient à la guerre. Ils ne purent résister à ce pressant appel, et l'un après l'autre ils entonnèrent le vieux chant des combats, puis ils se dirigèrent en grand nombre vers l'Arbre-Croche.

Un grand conseil fut ensuite tenu durant lequel de chaleureux discours furent prononcés. La force indienne, commandée par Langlade et de Niverville, s'embarqua promptement dans de nombreux canots, sur le lac Michigan, pour aller prêter main-forte aux troupes anglaises. En arrivant à St. Joseph, Langlade apprit avec regret que son secours était inutile, car le lieut.-gouverneur Henry Hamilton avait dû rendre le fort Sackville le 24 février 1779, et avait été fait prisonnier par le général Clarke. Les sauvages, à qui l'on avait fait espérer plus d'un riche trophée comme résultat de la campagne qu'ils avaient entreprise, s'en retournèrent fort mécontents à l'Arbre-Croche, sans même avoir pu enlever une seule chevelure.

Comme cette exiédition des Américains fut la dernière dans l'Ouest, Langlade ne prit pas d'autre part à cette guerre, qui eut pour dénouement l'indépendance des Etats-Unis.

XIX

Langlade fut toujours accompagné, dans ses différentes campagnes, de plusieurs lieutenants qui partagèrent avec un rare courage sa bonne ou mauvaise fortune.

Le plus important de ces héros était son neveu, Gauthier de Niverville, dont il a été plus d'une fois question dans le cours de ce récit. Cet homme, d'un courage éprouvé, donna maintes preuves à Langlade d'un dévouement absolu. Il assista, entre autres combats, à la terrible bataille des Plaines d'Abraham, où il se battit comme un lion. Il prit part ensuite à la guerre de la révolution, durant laquelle il mérita, par sa courageuse conduite, une commission de capitaine. La paix faite, il alla demeurer à Michillimakinac, où il cultiva la terre, agissant de temps à autre comme interprête du gouvernement anglais auprès des sauvages.

De Niverville avait épousé Melle Chevalier, femme d'une rare beauté. Il eut de cette union deux filles, qui se ma rièrent fort avantageusement. L'aînée épousa le capt. Henry Fisher, et l'autre, Michel Brisebois, tous deux de la Prairie du Chien.

De Niverville quitta Michillimakinac, vers 1798, pour aller passer ses dernières années chez son gendre, Michel Brisebois, à la Prairie du Chien, où il s'éteignit vers 1803, âgé d'environ soixante-cinq an femme le suivit dans la tombe quelques années après. Fisher et Brisebois comp taient à cette époque parmi les citoyens les plus importants de la Prairie du Chien. et tous deux y ont laissé de nombreux descendants.

Amable de Gère, plus connu sous le nom de Larose, naquit à Montréal et émigra dans son jeune âge à Michillimakinac. Après avoir pris part aux dernières batailles qui déciderent du sort de la France en Canada, il s'adonna au commerce des fourrures tant pour son propre compte que pour celui d'autres traiteurs. Il sé-

n'eurent aucun effet; mais familier avec journa à la Baie Verte pendant plusieurs aussi compagnon d'armes de Langlade. Il ffétrit. De là, selon toute apparence, ce années, puis retourna à Montréel, d'où il épousa une Ottowa et demeura au milieu ne revint pas. Il était alors très âgé et des sauvages près de Michillimakinac, où célibataire.

> Un autre vaillant compagnon d'armes le col. Robert Dickson, dans l'automne de une influence considérable sur les sau-

Le col. Dickson, voulant rallier à la cause anglaise les sauvages du Nord-Ouest, partit de Michillimakinac avec Pierre Queret, son interprète, pour distribuer des présents aux tribus disséminées dans les alentours de la Prairie du Chien. Le froid les avant surpris plus tôt qu'ils ne s'y attendaient sur le lac Winebago, il leur fallut passer l'hiver dans l'île Garlic, entre Oshkosh et Neenah. Au printemps, ils se rendirent à la Prairie du Chien, où, après avoir fait les présents d'usage aux indiens, ils se mirent en marche pour retourner à Michillimakinae.

Un jour que les deux voyageurs campaient à l'embouchure de la rivière Monistique, qui se décharge dans le lac Michigan, en amont de la Baie-Verte, Queret voulut profiter du vent contraire, qui s'opposait à leur départ, pour aller chasser le gibier qui abondait dans les forêts voisines. Mal lui en prit, car son ardeur l'ayant emporté trop loin, il s'égara dans les bois où il faitlit périr. Le colonel Dickson, ne sachant ce qui était advenu à son compagnon, se mit à sa recherche dans la solitude : mais après deux jours de courses inutiles, il crut devoir l'abandonner à son malheureux sort, et partit seul pour Michillimakinac.

Pour comble de malheur, Queret perdit la pierre de son fusil, et quoiqu'il fût suffisamment pourvu de munitions, son arme à feu, sa seule chance de salut, ne put lui être d'aucune utilité. Que faire dans le désert, loin de toute habitation, sans vivres et sans aucun moyen de sub-istance? Il n'y avait pas même de fruits sauvages pour apaiser sa faim dévorante, car on n'était encore qu'au mois de mai ou juin, et il lui fallut se contenter de racines et plantes

Un jour que Queret se mourait de faim, un épervier, qui volait au dessus de sa tête. laissa échapper une perdrix qu'il tenait dans ses serres, et il dévora sur-le-champ cette proie iné pérée. Grâce à ce nouvel aliment, il put se traîner, tant bien que mal, sur les bords du lac, où il trouva un poisson à moitié pourri, qui fut englouti en un instant. De là, il put se rendre aux cabanes voisines et atteindre la pointe St. Æneas (?). à six milles de Michillimakinac. après avoir erré durant cinquante jours dans les bois. Queret fut reconnu difficilement à son retour. Ce n'était plus un homme, c'était un spectre affreux, qu'animait à peine un souffle de vie. La raison l'avait presque complètement abandonné, à la suite de tant de privations et de fatigues. Aussi fallutil bien des soins pour assurer son rétablissement, qui ne se fit que lentement. Il repartit quelque temps après pour le Canada, où il termina son aventureuse existence.

Louis Hamelin était aussi né au Canada Il s'établit, après la guerre, à Michillimanac avec sa famille. Un jour d'hiver qu'il tendait des lignes pour la pêche à la truite sur le lac Michigan, un vent très-violent détacha un morceau de glace sur lequel il se trouvait et le poussa très au loin dans le lac. Il passa neuf jours dans cette position périlleuse, sans nourriture, sans abri, exposé aux froides brises du lac. Il fut ramené au rivage au bout de ce temps sur à un vent favorable, après avoir désespéré bien des fois de son salut.

Lafortune, un autre Canadien, avait été

il était reconnu comme chasseur.

Mocard était allié à la famille de Gride Langlade, Pierre Queret, était aussi gnon, et fit pendant longtemps la traite natif de Montréal. Il s'occupa de la traite dans le Nord-Ouest. A un rare courage il pendant plusieurs années, et accompagna joignait une grande fermeté, qui lui valut 1812, dans une expédition qui faillit lui vages. Il s'éteignit au Détroit vers 1807. à un âge très-avancé, laissant deux garçons et une fille.

> Il y aurait probablement bien d'autres Canadiens à mentionner comme ayant pris une part active dans les expéditions dirigées par langlade; mais ces noms sont les seuls que nous ait conservés le mémoire de Joseph Tassé. Grignon.

> > (La fin au prochain numéro.)

TABLETTES LOCALES

L'école militaire de Kingston sera ouverte u mois d'avril, et 22 élèves, choisis dans 11 districts militaires, y seront admis.

La Gazette publie une proclamation de la Reine, qui consent à ce que l'acte concernant les droits d'auteurs vienne en force le 11 dé cembre. Les réglements stipulés par cet acte sont aussi publiés.

M. Perrault, secrétaire de la commission du Centenaire, est arrivé de Philadelphie, où il était depuis la semaine dernière. M. Perrault a fait des arrangements pour la réception des articles que le Canada enverra à l'Exposi tion. Il a loué une maison sur la rue Chesnut à Philadelphie, pour l'usage de la Commission Canadienne.

La dépêche suivante a été envoyée de Bathurst vendredi, le 10 courant, concernant le procès des accusés de Caraquette :

" Bothurst, 10 déc.

"Un des prisonniers (Chaisson) a été trouvé coupable de meustre ; deux ont été libérés, et les autres ont plaidé coupable "d'homicide" (manslaughter), vu que la poursuite était determinée à n'avoir que des jures protestants.

"Nous plaiderons la cause devant la Cour Suprême, et le conseil de la défense espère que la conviction sera mise de côté et que tous les prisonniers seront acquittés.

" Nous tâcherons d'obtenir des indictements contre les constables, pour leur conduit urutale à l'égard des prisonniers."

Il y a quelques années, un incendie regrettable détruisait les ateliers du l'rotecteur Canadien, journal hebdomadaire publié à Saint-

Albans, Vt., par le Rév M. Druon.

Cette excellente feuille avait marqué les commencements de la presse canadienne dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre; nous croyons qu'elle fut le premier journal de langue française qui parut dans l'Est. Aussi fut-elle partout acqueillie avec beaucoup de faveur per nos compatriotes émigrés, dont elle ne cessa jamais d'être l'ami le plus dévoué. Aujour l'hui, MM. J. B. Vanasse et C. H. Chagnon sont devenes les éditeurs-proprie-

taires du nouvel organe, qui, bien que conservant son ancien titre, paraît à Fall River, Mass., au lieu de paraî re à Saint-Albans.

EDUCATION DE L'HOMME PAR LUI-MEME

« Tout homme, a dit Gibbon, reçoit deux sortes d'éducation: l'une qui lui est don née par les autres, et une seconde, beaucoup plus importante, qu'il se donne à luimême.»

Il faut que chacune de ses facultés physiques, morales et intellectuelles soit développée, et que, d'un autre côté, chacune cède quelque chose du sien au besoin de développement des autres.

Une certaine harmonie est nécessaire entre les trois ordres de facultés.

Les anciens attachaient une grande importance à l'éducation physique: un esprit sain dans un corps sain, tel était le but qu'ils avaient sans cesse en vue dans leurs établissements d'éducation.

De nos jours, tous les bons esprits en conviennent, l'éducation est trop exclucette banquise d'un nouveau genre, grâce sivement intellectuelle: la santé du corps il avait pris la tête de la classe! en a pâti. De cet oubli des conditions de Le brillant Sheridan passait, dans sa jeuqui souffre: l'esprit, lui aussi, s'étiole, se un écolier lourd et sans intelligence!

marasme des intelligences qui a produit le byronisme en Angleterre, le werthérisme en Allemagne. Le docteur Channing a observé le même phénomène en Amérique : « Un trop grand nombre de jeunes gens, dit-ils, s'élèvent à l'école du désespoir.

Pour échapper à cette maladie mo ale. il est nécessaire, ajoute Chapning, de mener une vie d'action, de travail, d'occupations corporelles.

De toutes les éducations, la plus haute et la plus utile est celle qu'on se donne à soi même. Celle que l'on reçoit au collége n'est qu'un préliminaire qui n'a de valeur que parce qu'il nous enseigne à nous appliquer. «Se bourrer d'un amas indigeste de leçons, dit un grand philosophe anglais, sert à peu de chose; à moins qu'on ne les rumine à loisir, elles ne donnent ni force ni nourriture. Le savoir conquis par notre travail devient une propriété entièrement personnelle.»

Les plus illustres professeurs ont à l'envi reconnu l'importance de l'éducation qu'on se donne à soi-même. La plus extrême pauvreté n'a jumais été un obstacle pour ceux qui se faisaient un devoir de travailler à leur propre élévation. Le professeur Moor, dans sa jeunesse, était si pauvre, qu'il dut copier tout entier de sa main les Principia de Newton, qu'il ne pouvait acheter.

William Cobett a raconté lui-même quelles difficultés il eut à vaincre pour apprendre la grammaire: « J'appris la grammaire, dit il, étant simple soldat, à douze sous par jour. Le bord de mon lit, dans la chambrée, ou celui du lie de camp au corps de garde, fut le seui siège que j'eusse pour étadier. Mon sac fut ma bibliothèque, une p anchette ma table à écrire; je n'avais de quoi acheter ni huile ni chandelle, et, en hiver, il était rare que je pusse avoir d'autre lumière que celle du feu. Si, dans de telles circonstances, sans parents, sans amis pour me guider, j'ai pu venir à bout de mon entreprise, y a t-il une excuse qu'un jeune homme puisse invoquer, quelque pauvre qu il soit, quelque mal servi qu'il soit par les circonstances exterieures? » Que de noms illustres on pourrait citer si l'on avait à prouver combien est vrai le proverbe qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Même dans un âge avancé, les hommes peuvent encore beaucoup s'ils ont pris sérieusement la résolution de mener à bonne fin leur entreprise. Franktin avait plus de cinquante ans lorsqu'il se mit à etudier la physique. Alfierie avait quarante six ans lorsqu'il commença l'étude du grec.

Robert Hall, vieux et malade, passait, malgre les souffrances qui le to turaient, des journees entières a étudier l'italien afin de pouvoir juger, en pleine connaissance de cause, du plus ou moins de vérité du parallèle établi par Macaulay entre Dante et Milton.

Il n'y a que les lâches qui puissent dire aujourd'hui: «Je suis trop vieux pour ap-

4 On oublie trop, dit Samuel Smiles, que ce ne sont pas les hommes de génie, mais les hommes de résolution indomptable qui mènent le monde.»

Quel chapître intéressant l'on pourrait écrire sur les mauvais élèves, de quinze à dix huit ans, qui sont devenus des sujets remarquables dans leur âge mûr, grâce à un travail persévérant!

La place du grand Newton, à l'école, était au bout de l'avant dernier banc. Humilié dans son amour-propre, le jeune homme prit un jour la résolution de travailler avec ardeur, et peu de mois après,

la vie physique, il n'y a pas que la santé 'nesse, pour un paresseux incorrigible, pour

Sir Walter Stott, l'immortel romancier 3 septembre 1860; de nouveau adminispassait pour un minus habens; le professeur Dalzell, de l'université d'Edimbourg. avait porté de lui le jugement suivant: Sot il est, et sot il restera!

On raconte qu'Alfieri sortit du collège aussi peu avancé qu'il y était entré. Watt fut aussi un très médiocre scholar, mais il avait de la volonté, de la persévérance, et il sut rattraper le temps perdu!

Le Président actuel des Etats Unis, Ulysse Grant, avait été surnommé par ses camarades Useless Grant, l'inutile, l'incapable Grant.

Le docteur Arnold l'a dit avec infiniment de raison: ce qui fait la différence entre les hommes jeunes ou vieux, ce n'est pas tant le talent que l'énergie. Le lourdaud qui a de la persistance et de l'application finira certainement par distancer le bril lant écolier à qui ces qualités font défaut. Pas à pas, on va loin. La tortue qui suit dioit son chemin devance le lièvre qui s'amuse à faire mille détours. En résumé, la plus haute éducation est bien moins celle que donnent les maîtres que celle qu'on se donne à soi-même lorsqu'on est (KERNEVEZ.) homme.

PERSONNEL

M. Papineau, protonotaire, a avisé le gouvernement qu'il donnerait sa démission le 31 du courant.

M. J. B. Parkin, C. B., un des avocats les plus éminents du barreau de Québec, est mort le 16 courant.

M. W. C. Hall, employé autrefois par le Grand-Trone, a été nommé gérant-général du chemin de fer de Lévis et Kennebec.

Il a été annoncé à la cathédrale de St. Hyacinthe que le sacre de Sa Grandeur Mgr. Moreau ne pourrait avoir lieu le 21 de ce mois, tel que projeté, vu que les Bulles ne sont pas en ore arrivées de Rome.

Les membres de la Chambre de Commerce de Lévis ont choisi M. L. G. Desjardins, du Canadien, pour leur délégué à la prochaine réunion du bur au de commerce de la Puissance qui aura lieu à Ottawa, le 18 janvier 1876 et les jours suivants.

Les membres suivants de la Chambre de Commerce de Montréal ont été élus délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance : MM. Thomas White, jr., Thomas Cramp, hon. J. Young, John McLennan, William Darling, G. E. Drummond et A. Robertson.

La Gazette Officielle de samedi, 11 courant, contient ce qui suit : l'hon Jos. Cauchon est nommé président du conseil privé; Thomas Smith, de Norval, Ont., est nommé inspecteur des poids et mesures, en remplacement de James Smith, qui a donné sa démission; le Dr. Blanchet est élu député du comté de Bellechasse à la Chambre des Communes.

NOS GRAVULES

Mgr. L. Z. Moreau, Nouvel Evêque de St. Hyacinthe

Louis Zéphirin Moreau, naquit à Bécancour, le 1er d'avril 1824. Etudia au collége Nicolet, où il fut tonsuré le 10 mai 1844.

Nayant pu être admis dans le clergé du diocèse de Québec auquel il appartenait, et cela, à cause de sa faible santé, il alla s'offrir à l'eveque de Montréal, en septembre 1846, et fut ordonné prêtre le 19 décembre de la même année. Il fut maître des cérémonies, sous-secrétaire, assistantsecrétaire et chapelain de la cathédrale jusqu'au 2 novemb: e 1852. Il la quitta pour se rendre à St. Hyacinthe en qualité de secrétaire du premier évêque de cette ville, qui, le lendemain, prenait possession de son siége épiscopal. Il resta aussi aumônier du pensionnat de la Congrégation et de la Présentation d'octobre 1853 à septembre 1853; fut curé de la cathédrale, de janvier 1854 à septembre 1860; procureur de l'évêché depuis septembre 1858; aumônier de l'Hôtel-Dieu de septembre 1859 à octobre 1866; administrateur du diocèse pendant la vacance du siége, du 5 mai au Suez.

trateur, conjointement avec le grand-vicaire Raymond, du 20 mars au 8 août 1862 pendant le voyage de monseigneur Joseph Larocque à Rome; chapelain des sœurs de la Présentation, du 13 mai 1867 au 4 octobre 1869; partit pour l'Europe le 17 octobre 1866. en compagnie et aux frais du Rév. O'Donnell, curé de St. Denis.

Membre et secrétaire du conseil diocé sin depuis sa formation, le 31 août 1866; administrateur du diocèse pendant le concile du Vatican en 1869; vicaire-genéral du diocèse par lettre du 18 septembre 1869; curé de la cathédrale à la fin du même mois; grand vicaire de Québec et des Trois-Rivières depuis 1871, et de Sherbrooke et Ottawa en 1874; puis administrateur du diocèse de St. Hyacinthe à la mort de monseigneur Chs. Larocque, le 15 juillet 1875.

La Leçon de Piano

Ce sujet est simple, mais on ne se lasse jamais d'admirer ces peintures qui parlent à notre cœur et qui nous montrent la famille dans tout es ses délicatesses et dans toute sa poésie.

Une toute jeune fille, une enfant, aborde les premières difficultés de l'étude de la musique. Son attitude est embarrassée et elle jette des regards empreints d'épouvante sur ce grimoire qui ne lui dit encore rien. Les doubles-croches lui paraissent des instruments de supplice ou bien des farfadets malins qui gambadent en se riant des efforts qu'elle fait pour leur arracher leur secret.

Heureusement sa mère est là-car une mère seule peut avoir un visage aussi bon, aussi patient. A demi tournée vers le cahier de musique, elle se tient prête à enconrager sa tremblante élève, et si elle ne l'a pas fait siéger sur le tabouret si redouté, c'est pour lui jouer tout d'abord d'une façon entraînante le morceau qu'elle doit apprendre et lui donner ainsi un avant-goût des délices que lui réserve la conquête de l'harmonie.

Le Palais de Ghezireh au Caire

Le Prince de Galles, en se rendant aux Indes, a commencé à voir, lors de son passage en Egypte, la pompe quasi fabuleuse des réceptions orientales.

Après avoir reçu son Altesse au milieu du brillant appareil d'une d'monstration militaire, le Kedive et son hôte ont pris place dans une magnifique voiture de gala, traînée par quatre pur sang anglais, et accompagnés d'une suite nombreuse, se sont rendus au palais de Ghezireh.

Cette superbe résidence, où le confort européen le plus minutieux s'unit aux éblouissante: splendeurs du luxe de l'Orient, s'élève sur la rive gauche du Nil, en face de la ville du Caire, d'où l'on s'y rend par une large route bordée d'arbres; un pont en treillis de fer fort élégant, et d'après le système français, met en communication les deux rives.

Cette construction, l'une des plus belles et des plus artistiques de l'Egypte, occupe la place de l'ancienne maison de campagne que le vice-roi actuel habitait avant de monter sur le trône. Le site est ravissant et commande une des vues les plus pitto. resques du pays; les jardins sont feeriques et leur végétation luxuriante.

On trouve là une collection zoologique fort curieuse.

Durant l'hiver, les jurdins et la collection zoologique sont ouverts au public.

C'est sous ces mêmes ombrages qu'en octobre 1869, fut reçue l'im, ératrice Eugé

Au mois de novembre de la même année, l'empereur d'Autriche logea aussi dans ce palais, après l'inauguration du canal de

Le Rév. James J. Murphy

Le Rév. Père J. Murphy, si bien connu et apprécié dans notre monde littéraire et qui a péri samedi. le 4 courant, dans l'affreux accident du Sault, naquit dans le comté de Wicklow, en Irlande, le 25 dé cembre 1842. Sa riche nature le fit tout d'abord remarquer et pousser vers les hautes études. Il fit un cours brillant au célèbre collége de Maynooth, et ses compatriotes assurent que depuis un quart de siècle il n'est pas sorti de cette maison de plus beau talent d'écrivain et d'orateur plus distingué. Ordonné prêtre en 1870, il fut de suite appelé à la haute position de professeur de théologie morale et d'histoire au séminaire même de Son Eminence le cardinal Cullen.

Tout jeune qu'il fût encore, il s'acquitta. de cette charge avec le plus grand succès. Ce fut aussi à cette époque qu'il prêcha à Dublin la première série de ses sermons. Ce sont, croyons-nous, les seuls qu'il ait consenti à publier, et on ne s'étonne pas, en les lisant, qu'ils aient valu à son auteur une réputation qui balançait à Dublin celle du célèbre Père Burke, qui n'eut jamais la culture et le poli littéraires de son brillant compatriote.

Quelques années plus tard, le Père Murphy visita l'Angleterre. Il eut l'honneur d'être présenté à Son Eminence le cardinal Manning, qui ne cessa de lui témoigner depuis le plus grand intérêt et le mit en rapport avec les écrivains remarquables du pays. De là, le Père Murphy passa en France, où il séjourna quelques mois auprès du regretté et célèbre Dom Guéranger. De tous les amis qu'il y fit, ce dernier, croyons-nous, lui resta le plus cher. Il n'en parlait jamais qu'avec le plus sensensible attendriesement De France, il passa en Amérique pour y visiter ses deux frères dont l'un est médecin à Washington et l'autre demeure à Boston. Ce fut aux Etats-Unis qu'il apprit à connaître plus intimement les Pères de la Compagnie de Jésus et qu'il conclut un jour l'idée d'entrer dans cette admirable société. Le R P. Bapst, Supérieur de la Mission de New-York, le dirigea par ses conseils vers les Pères de Montréal. Il entra donc au noviciat du Sault-au-Récollet, où il passa huit mois, pendant lesquels il s'attira la confiance de ses supérieurs et l'affection de tous ses confières. Il ne tarda point cependant à se convaincre que Dieu ne l'appelait pas à le servir dans cet ordre reli gieux, et il sortit du noviciat en juillet 1874. Introduit par les Pères Jésuites à Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Montéal, le jeune prêtre en reçut l'accueil le plus cor dial. Sa Grandeur accepta ses services et l'envoya, pour quelque temps, professer la théologie au collége de Terrebonne. Rappelé de là en cette ville, il s'occupait de puis un certain temps à donner des re traites et surtout des lectures publiques sur les questions religieuses les plus fortement agitées et sur des sujets nationaux.

Il s'appliquait dan: tous ses écrits, marqués au coin de la doctrine véritable et du talent le plus distingué, à affirmer les droits de l'Eglise de Dieu sur la terre et ceux de sa chère patrie, la catholique Irlande.

Lorsque la mort vint enlever le savant et pieux rédacteur du True Witness, M. G. Clerk, le Père Murphy fut invité à prendre le fauteuil éditorial de cet important et estimable journal, qu'il promettait de rédi ger avec un talent et une science partout emarqués. Hélas! une mort cruelle et tout-à fait imprévue vint le frapper au début même de sa carrière, et mettre fin à cette trop courte mais brillante existence!

Depuis un an seulement au milieu de nous, le Père Murphy avait déjà su gagner le cœur et l'admiration, non-seplement de ses co-religionnaires et compatriotes, qui l'adoraient, mais encore de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'entendre.—(Nouveau-Monde.)

La Navigation d'Hiver sur le St. Laurent, en Aval de Québec — e steamer "Progress," de la Compagnie de Navigation du St. Laurent

Le public n'est pas sans avoir lu de temps à autre, pendant ces dernières années, divers articles de journaux et maintes correspondances dans lesquels des marins et autres personnes d'expérience approuvaient ou combattaient la création d'un port d'hiver sur un point à déterminer de la rive sud du St. Laurent.

Les difficultés de toutes sortes résultant de la navigation pendant l'hiver, étaient les plus fortes objections de ceux opposés à ce projet.

D'après les expériences récemment faites par le steamer Progress, le projet susdit ne serait point une impossibilité.

Ainsi, tandis qu'une glace épaisse couvrait le fleuve, le Progress, commandé par le capitaine Lecours, allait, les 27 et 28 novembre dernier opérer deux sauvetages.

Le premier navire, le steamer Venezia, échoué sur une des rives de la Grosse-Ile, fut ramené en dépit des banquises, du froid et des brouillards, et remorqué en trois heures et demie à Indian Cove.

Le second sauvetage fut celui de l'équipage du steamer Roma, échoué, à demi renversé sur un banc situé près de l'Ileaux-Oies.

Ces deux voyages, accomplis si heureusement au milieu des glaces, pendant la saison rigoureuse, sont certainement les meilleures raisons à donner pour la possibilité de la navigation d'hiver.

On doit évidemment bien se figurer que, pour une pareille navigation, les navires devront avoir des conditions de puissance et de solidité tout à fait particulières.

Voici quelques détails sur la construction du Progress, qu'on lira avec intérêt.

C'est au mois d'avril 1874, après la perte de l'Arctic, que le projet de construire un steamer aussi puissant fut conçu. La quille du Progress fut commencée au mois de juillet, et au mois de novembre de la même année 1874, on lançait à l'eu ce navire d'un nouveau genre.

Le steamer a été construit dans les propres chantiers de la Compagnie de Navigation du St. Laurent; les principaux matériaux dont on s'est servi sont le chêne blanc, le cèdre et le fer.

Il est revêtu d'une cuirasse de fer qui, allant d'une extrémité à l'autre du navire, dépasse de deux pieds sa ligne de flottaison et se prolonge jusqu'à deux pieds en viron de sa quille.

Sa longueur totale comprend 153 pieds; sa largeur, 26 pieds, et la profondeur de sa cale, 17 pieds.

Approvisionné de son charbon, son tirant d'eau est de 14½ pieds à l'arrière et de 13 pieds à l'avant.

Ses machines, construites par MM. Car rier, Liné et Cie., de Lévis, sont à action directe et double, les cylindres ayant 60 pieds sur 30, avec un condensateur à surface; d'un pouvoir nominal de 175 chevauxvapeur, elles sont capables de faire le travail effectif de 600 à 700 chevaux vareur.

Sa chaudière, construite à tou e épreuve, est chauffee par six fournaux. Son hélice a un diamètre de 11'6" e. une épaisseur de 19' 2" avec quatre ailerons.

On ne pouvait exiger plus d'un pareil bâtiment pour son premier essai, et les deux navires sauvés sont un début de bonne augure pour les partisans de la navigation d'hiver de notre fleuve.

Chemin de Fer de Lévis et Kennebec-Viaduc à Ste. Marie, Beauce, construit par MM. Larochelle et Scott, Entrepreneurs

Nous donnerons, dans un prochain numéro, une description précise et détaillée de ce pont viaduc, un des beaux ouvrages d'art de cette nouvelle ligne.

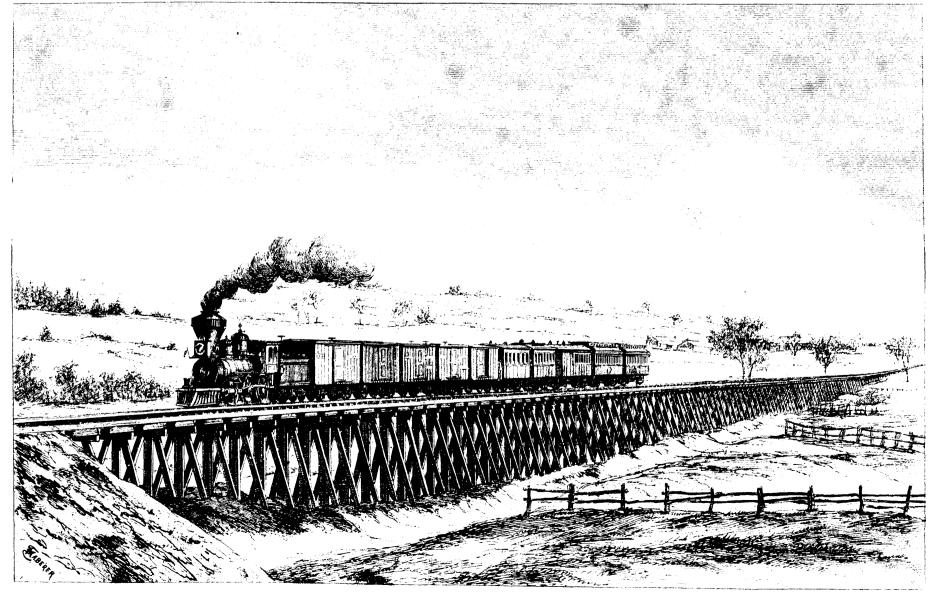
A. ACHINTAE.



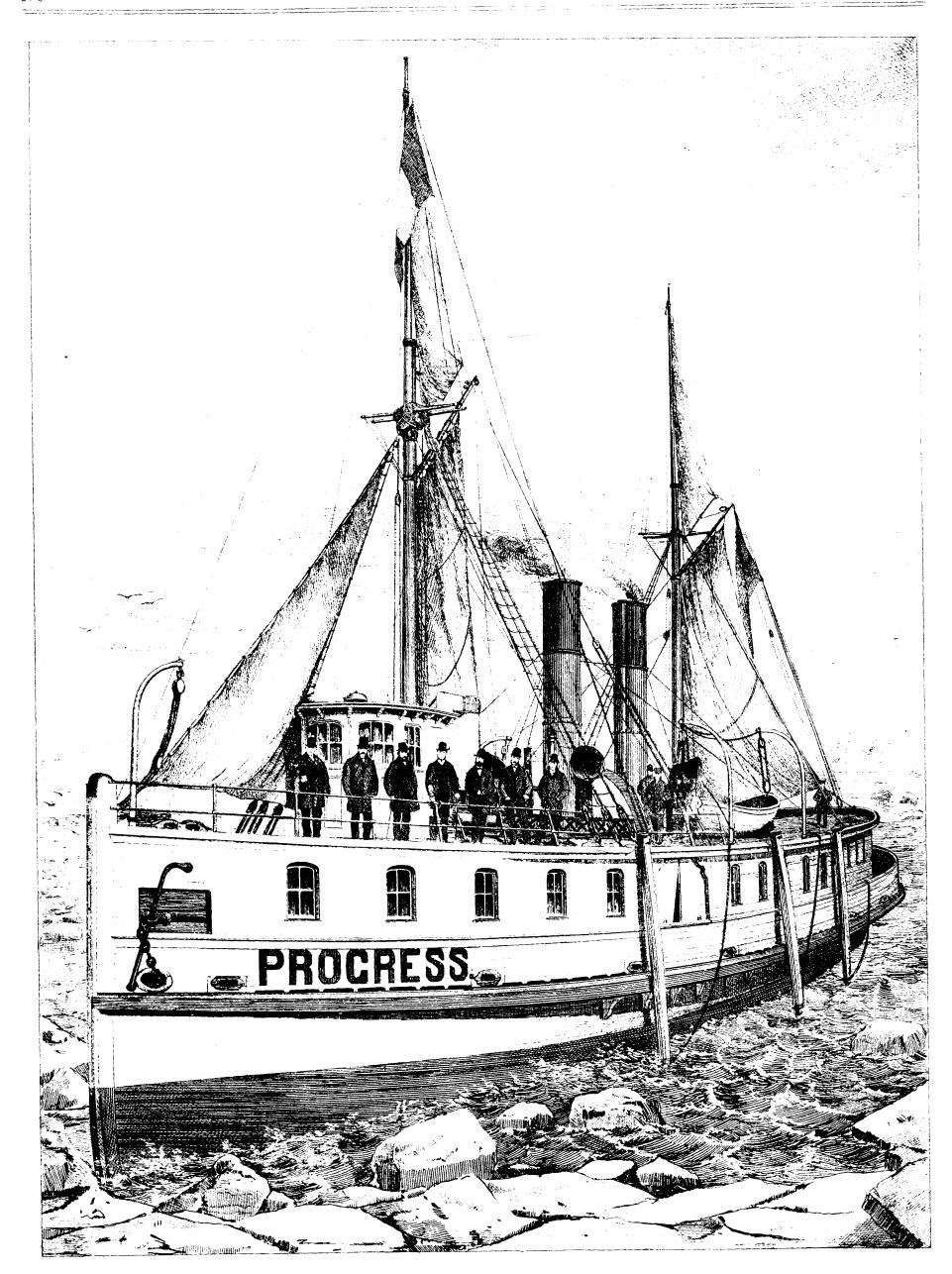
L'HON. PIERRE FORTIN, ORATEUR DE l'Assemblée Legislative de Quebec Photographie de Livernois



MONSEIGNEUR MOREAU, Nouvel Évêque de St. Hyacinthe Photographie de J. J. Sauvageau



CHEMIN DE FER DE LEVIS ET KENNEBEC--VIADUC A STE. MARIE, BEAUCE, CONSTRUIT PAR MM. LAROCHELLE & SCOTT, ENTREPRENEURS



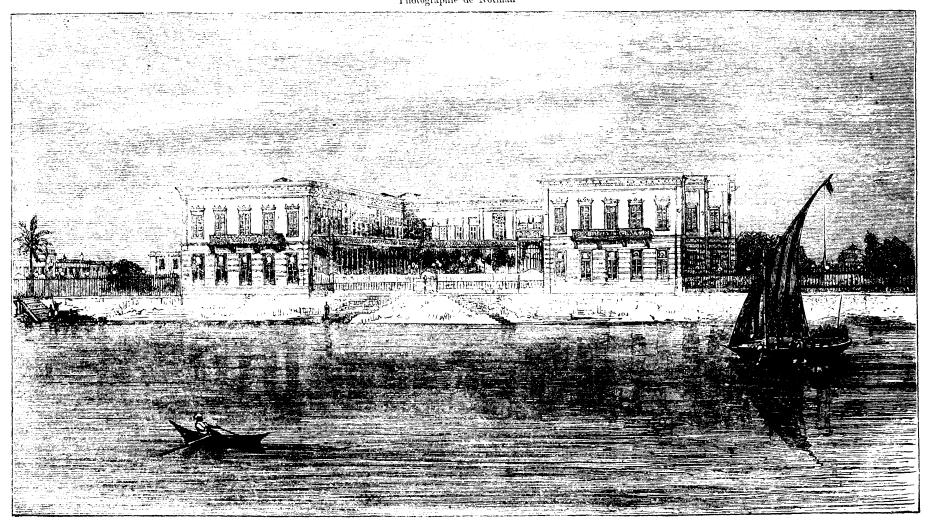
LA NAVIGATION D'HIVER SUR LE ST. LAURENT EN AVAL DE QUEBEC, LE STEAMER PROGRESS DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU ST. LAURENT



LA LEÇON DE PIANO



LE REV. JAMES J. MURPHY
PRÊTRE BRULÊ VIF AU SAULT-AU-RECOLLET, DANS L'INCENDIE DU 4 DÉCEMBRE
Photographie de Notiman



LE PALAIS DE GHEZIREH, AU CAIRE

AVIS IMPORTANT DE L'ADMINIS-TRATION

Avant que les derniers jours de l'année ne s'écoulent, nous tenons à faire part à nos abonnés du changement radical qui va s'opérer, au 1er janvier, dans la direction, la rédaction et le matériel de L'OPINION PUBLIQUE. Il y a six ans, nous fondions ce journal, que nous avons, seul, administré pendant quatre années d'un succès et d'une prospérité toujours croissants. A la fin de cette époque, nous n'étions cependant pas encore remboursé des sommes qu'il avait fallu dépenser, nonseulement pour la fondation et la propagation de L'OPINION PUBLI-QUE, mais encore pour l'établissement et le maintien d'une industrie, nouvelle au Canada. Les embarras financiers nous forcèrent à laisser passer nos entreprises en des mains étrangères. Un an plus tard, se formait la compagnie Burland-Desbarats, qui est alors devenue propriétaire de L'OPINION PUBLIQUE. Après une expérience de quinze mois, les directeurs de cette compagnie, s'étant persuadés que personne ne peut mieux que le fondateur de ce journal, en comprendre le caractère et la mission, ni donner à L'OPI-NION PUBLIQUE une physionomie plus en rapport avec le goût, l'intelligence et les mœurs des familles canadiennes, nous ont prié de prendre le contrôle absolu des affaires de ce journal, ainsi que d'en diriger la rédaction. Fort de toute l'expérience acquise, appuyé par la collaboration de nos littérateurs les plus distingués, et comptant sur l'indulgence et la sympathie du public canadien, nous avons accepté la tâche. Nous avons en vue des changements importants, qui plairont à la grande majorité de nos lecteurs. Nous ferons connaître notre programme dans le numéro du 6 janvier. En attendant, nous annoncons que L'Opinion Publique sera toute habillée de neuf : c'est-à dire, qu'elle sera imprimée en caractères nouveaux, et sur un papier bien supérieur à celui dont on fait usage depuis un an ou deux. Aussi, que nous avons une superbe gravure SUR ACIER que nous allons donner en PRIME aux abonnés qui se trouveront dans les conditions voulues. Pour de plus amples renseignements, voir le premier numéro de l'an prochain.

GEORGE E. DESBARATS. Montréal, 20 décembre 1875.

LE TÉMOIGNAGE DE LA MORTE

(Suite) Ш

LES RUINES DE L'ABBAYE

Quelques heures après, Paul se dirigeait vers la ville; il marchait la tête basse et heurtait à tout moment les passants. C'est que Paul réfléchissait. « Infâme coquin, se disait il en lui même, tu veux ajouter l'assassinat, il ne manquait plus que ce diamant à ta couronne; oui, j'y consens, tu seras assassin, mais elle ne mourra pas; Dieu m'a mis ici pour empêcher un crime, à moi de remplir ma mission.

Arrivé chez le docteur, celui-ci lui donna une petite fiole, en disant: «Que ton maître prenne de ce l'qui le toutes les heures. Paul retourna de suite au château; il recommença son monologue : « Ah! tu crois me tromper, toi aussi, mais je connais tout, tu ne perds rien pour attendre.»

Paul s'arrêta chez un pharmacien, acheta une bouteille semblable à celle que lui avait donnée le docteur, puis il y fit mettre un puissant narcotique qu xistait alors

De retour au château, il donna cette dernière bouteille à Georges, et garda celle contenant le poison.

- Que t'a dit le docteur? demanda Georges.

-Il m'a chargé de vous dire de prendre de ce liquide d'heure en heure.

Vers les huit heures du même soir, Emi lie revint au château. Georges, se montrant affectueux, alla au-devant d'elle, et ne craignit pas, le misérable, de lui donner le baiser de Judas.

-Je suis bien fitiguée, dit Emilie, tu me permettras bien d'aller prendre quelque

-- Tu prendras au moins un verre de vin avec moi avant de te mettre au lit.

-Oh! sans doute, Georges, je prendrai du muscat.

-Et moi da bordeaux, dit son mari, en apportant deux bouteilles. Puis versant le vin, il passa le verre empoisonné à Emilie, qui le vida d'un seul trait, puis elle gigna sa chambre; Georges en fit autant, et alla se coucher comme si de rien

Paul, dans sa loge, aussi veillait, et assis sur son lit, il réfléchissait. Il se leva tout à coup, une idée lumineuse venait de traverser son cerveau. «A l'œuvre,» s'écriat-il, et il sortit de sa chambre. Il monta doucement au cabinet de Georges et alla droit à l'armoire secrète, dont il avait su découvrir le secret. Il l'ouvrit sans diffi. culté, un papier roula à terre, c'était le pacte. Theu est avec moi, se dit Paul ivre de joie. Aux ruines muintenant, , et il partit.

Il resta aux ruines près de deux heures, et en revint en souriant. « Tout est prêt maintenant; merci, mon Dieu, merci de m'avoir donné une si belle mission.»

Le lendemain matin, la femme de chambre d'Emilie alla éveiller Georges en criant : « Vite, vite, monsieur, madame se meurt.» Tous les domestiques accoururent à ces cris et trouvèrent Mme de Rombalch gîsant à terre, le visage livide; son pouls ne battait plus, elle était morte....

Georges se laissa aller à l'explosion d'un chagrin qui convainquit les moins crédules. Tous le plaignaient de perdre une épouse si jeune et si jolie. Le bruit se répandit partout que Mme de Rombalch avait succombé à une maladie de langueur qui s'était déclarée à la mort de son père. On ne prenait pas alors les précautions d'aujourd'hui pour constater les détès. Aucun soupçon ne transpira. Georges, retiré dans sa chambre, ne voulut pas même en sortir pour manger; il ne cessait de pleurer, ce qui contribua à faire disparaître les derniers soupçons.

Paul fut charge de mettre Emilie dans tombe. C'était au premier étage; il eut soin d'abord de congédier tout le monde sous un prétexte ou sous un autre. Une fois seul, il remplit le cercueil de lingerfe et autres choses, puis il en scella le couvercle. Enlevant aussitôt Emilie dans ses bras, il sortit à la hâte; il était temps, Emilie s'éveilla. « Que faite » vous, Paul, où vais je? où est Georges, Paul? Paul!

-Silence, madame, de grâce, ou tout est

-Que voulez vous dire, Paul? Il ne répondit pas, il volait plutôt qu'il ne mar-

En un instant il fut auxuines. Il y

large pierre, il ouvrit une trappe secrète qui laissa voir, grâce à la lumière qui s'en échappa, un large souterrain.

-Suivez-moi, dit alors Paul.

-Mais que signifie tout cela, Paul? Se rait-ce d'après l'ordre de Georges que vous agiriez ains? Ah! non, dites non, Paul.

-Oui et non ; suivez-moi, répondit Paul, dans un instant vous saurez tout.

Emilie, hésitant encore, Paul l'enleva de nouveau et la descendit au caveau, referma la trappe, puis il revint à la hâteau château. La malheureuse, une fois seule, vit toute l'horreur de sa position. Elle essaya à rappeler ses souvenirs, mais en vain; son sommeil prolongé lui avait enlevé la mémoire. Se jetant à genoux sur le roc humide: «Oh! la mort, grand Dieu, s'écria t-elle, plutôt que cette affreuse réclusion; » puis vaincue par la fatigue et l'émotion, elle s'endormit.

IV

Paul, de retour chez son maître, s'assit près de la tombe et veilla jusqu'au matin. Son absence n'avait point été remarquée. De pompeuses funérailles eurent lieu, et la sépulture se fit dans un caveau de famille que Georges avait fait construire près du château.

Le premier soin de Georges, les funérailles achevées, fut de faire un examen général des papiers et titres qui consti tuaient la plus grande partie de la fortune du comte de Sénange.

Cet examen terminé, un sourire diabolique erra sur ses lèvres. «Enfin, s'écriat-il en un transport soudain, à moi la fortune, à moi la liberté, à demain le re pentir.»

Vers minuit, Paul sortit de sa loge et se dirigea vers les ruines de l'abbaye. Il ouvrit la trappe et descendit au caveau. Au bruit qu'il fit, Emilie s'éveilla. S'élançınt vers lui:

« Pitié! pitié! Paul, sauvez-moi d'ici, ou tuez moi!

-Vous tuer, madame, lorsque je viens de vous sauver la vie! Oh! ne me parlez parainsi; ces paroles me font peur; lais ezmoi vous raconter les circonstances qui m'ont obligé de vous conduire ici. Vous me direz ensuite ce que je dois faire, j'exposerai ma vie pour vous obéir.

-Que veut dire ce mystère, Paul ? expliquez-vous. Sortirai-je vivante d'ici, ou dois-je y mourir?

-Ecoutez, dit Paul, quiraconta alors tout ce que l'on vient de lire, puis, montrant le pacte, il finit en disant : « Avec ce papier, on pourra, de suite, faire prendre à ces deux scélérats le chemin de la potence.

- Merci, Paul, dit alors Emilie en pleurant, merci de votre dévouement. Il y a un instant, je vous accusais de complicité avec Georges; pardon, Paul! Voyez ces larmes, ce sont celles de la reconnaissance : pas une n'a coulé ncore sur mon malheur!»

Paul pleurait aus, i. Il saisit la main d'Emi ie et la baisa respectueusement. « Pardonnez ma hardiesse, madame.

qui, s'il sait punir les coupables, sait aussi, mais en voyant Paul, elle pâlit. récompenser les bons.

-Madame, je n'ai fait que mon devoir. n'attachez pas plus d'importance à cet acte. J'irai demain à Hambourg dénoncer les coupables, qui recevront alors un châ. timent bien mérité, puis vous pourrez alors retourner sans crainte au château.

voulu me donner pour époux. Peut-être le repentir entrera-t-il dans son cœur endurei, et Dieu nous saura gré de lui avoir gagné

-C'est la mort que vous choisissez alors.

-Non, Paul, c'est une vie d'expiation.

entra et déposant son fardeau sur une cet homme trop lâche pour expier ses mains aussi souillées.

crimes, à choisi en vous la victime expia-

-Ne parlez pas amsi, Paul. Dieu est juste, ce qu'il fait est bien fait.

Paul secoua la tête d'un air de doute ; il ne paraissait pas partager l'opinion d'Emilie.

- a Alors, vous décidez... dit-il.

D'aller me réfugier au monastère de Hambourg et d'y rester là inconnue et oubliée de tout le monde. Tu viendras la nuit prochaine, je marcherai jusqu'à la ville, je demeurerai au couvent et tu viendras de temps en temps m'apporter des nouvelles de mon époux.

-Ne donnez pas ce nom à votre bourreau, ma dame, a dit Paul en sortant, a Scélérats, se dit Paul en cheminant, i obéirai: mais vous ne perdez rien pour attendre; vous n'en danserez que mieux au bout de la corde : seulement, j'aurai le plaisir de la tresser moi-même.»

La nuit suivante, une voiture se dirigeant vers Hambourg entra bientôt dans la ville et s'arrête au monastère. Une femme voilée y entra en disant :- « Au revoir, Paul, vi ens souvent me voir.»

Quatre mois se passèrent. Chaque semaine, Paul allait visiter Emilie et lui racontait tout ce qui se passait au château. Cette dernière, bien que résignée à son sort, se laissait quelquefois aller au découragement.

« Si jeune, s'écriait-elle alors, et déja si malheureuse! Retranchée du nombre des vivants, il me faudra peut être mourir ici méconnue de tous; » mais, se jet int aussitôt aux pieds du crucifix, elle puisait là un nouveau courage.

-- Jésus, crucifié pour n > péchés disaitelle, tu as souffert la mort : prei l ma vie, accepte mon sacrifice, mais convertisle, lui; qu'il meure pénitent après avoir vécu pécheur.»

Elle se fit peu à peu à la vie monastique et promit d'y entrer si Dieu touchait le cœur de son époux.

Pendant que la victime priait ainsi chaque jour pour son bourreau, lui, Georges de Rombalch, avait déjà oublié son crime et son cœur s'endarcissait de plus en plus. Possesseur d'un million, il recommença sa vie débauchée d'autrefois. Il visita ses anciens amis et se plongea de plus en plus dans l'ornière du vice, jusqu'à ce que blasé, fatigué, il résolut de contracter un second mariage.

Une comédienne d'une grande beauté, mais perdue comme lui, était depuis longtemps sa maîtresse; il résolut d'en faire son épouse. Tout sentiment d'honneur avait fui de son cœur; il ne recula pas devant cette mésalliance. Il annonça cette nouvelle à ses domestiques, qui tous s'enfuirent à l'exception de Paul, qui, juges à propos de rester.

Le mariage fut fixé au 10 juillet, et, bien qu'on fût rendu au premier de ce mois, Paul n'en avait pas encore parlé à Emilie.

Ce ne fut que le 8 au soir qu'il se décida. -Que vous êtes bon, Paul! Soyez assuré II se rendit au monastère et demanda à que vous serez récompensé par ce Dieu voir sa maîtresse. Celle-ci arriva bientô,

-« Qu'avez-vous, Paul ? vous paraissez triste : serai -il a riv i malbeur à

-Plût à Dieu qu'il fût mort, madame.

-Qu'y a-t-il? Parlez vite, Paul, parlez! -Il y a, madame, que si vous supportez cette dernière épreuve, moi, je ne m'en sens pas le courage et je mourrai plutôt que -Non, Paul, je ne peux me décider à d'être témoin de ce dernier scandale. Il y a, envoyer à l'échafaud celui que Dieu a bien madame, que dans deux jours Georges de Rombalch, veuf d'une épouse encore vivante, va épouser une femme perdue, une femme, sa maîtresse depuis trois mois.

-Oh! l'infâme! s'écria Emilie blessée. J'étais prête à tout, même à mourir, mais jamais je ne permettrai que la fortune et le -C'est bien vrai, madame. Dieu, voyant château d'un de Sénange passe en des

- -Que dois-je faire, madame?
- -Empêcher ce mariage....
- -Impossible, madame...»

Alors, Emilie sortant un papier: « Prend Paul, dit-elle en pleurant, c'est le pacte. La mémoire de mon père est outragée, je ne consentirai pas à cela. Allez et agissez.

Paul saisit le papier et s'élança dans l'escalier.

Emilie le rappela..., il n'écouta pas. Déjà elle regrettait d'avoir consenti à perdre son époux. «Il est perdu! dit-elle. Ah! malheureuse, qu'ai-je fait?»

Elle courut à la porte. Paul était déjà loin. Il alla à une petite auberge et résolut de ne plus retourner au château.

Le 9 au matin, Georges sonna et appela Paul. Un autre domestique apparut.

- −Où est Paul? demanda Georges.
- -Il est parti depuis hier, monsieur, et il a laissé en partant cette lettre pour vous. Georges la prit et l'ouvrit :
- a Monsieur.
- a Merci de vos bontés pour moi ; je dois quitter aujourd'hui votre service, pour une raison que vous connaîtrez plus tard.

Cette lettre intrigua Georges, qui ne pouvait rien comprendre à ce départ subit de son fidèle serviteur. « C'est sans doute mon mariage qui l'effraie lui aussi.»

Le lendemain, une voiture attelée de deux chevaux attendait Georges, qui y prit place.

Les chevaux, partis au galop, arrivèrent bientôt à la maison de sa fiancée, depuis longtemps épouse.

Elle vint à sa rencontre. « Je ne suis pas encore prête, dit-elle, dans un instant je le serai.» Elle remonta, Georges la suivit.

A peine étaient-ils montés qu'on frappa aussitô: à la porte, qui s'ouvrit d'ellemême. Deux gendarmes entrèrent. L'un d'eux, s'avançant vers Georges, lui dit: « M. de Rombalch, suivez-nous, nous avons ordre de vous conduire devant le chef de

- -Que veut dire ceci? s'écria Anna Robak, en pleurant.
- Console-toi, ma chère, répondit Georges, qui avait pâli un instant, ce n'est rien; quelques envieux de mon bonheur ont voulu me jouer ce mauvais tour; puis s'adressant aux gendarmes: «Je suis prêt, messieurs, marchons.» Chemin faisant, Georges demanda aux gendarmes les motifs de son arrestation.
- « Nous ne savons, » répondirent-ils, et en tirer une réponse.

On arriva bientôt à la police; on le fit entrer dans la salle où l'attendait le magistrat.

Georges, à cette vue, faillit s'évanouir

Le magistrat, prenant alors la parole, lui

«Georges de Rombalch, vous êtes accusé d'avoir empoisonné Emilie de Sénange, votre épouse, en mêlant du poison à du vin que vous lui avez fait boire.»

Georges resta atterré en entendant ces paroles, mais se remet tant aussitôt, il réso lut de payer d'audace.

- a Mensonge!s'écria-t-il d'une voix étouffée, calomnie! Qu'on prouve cette odieuse accusation; j'en appellerai au Dr. Giardo, qui, appelé à soigner ma femme, prouvera | que mon épouse est morte de maladie de langueur.

-Le Dr. Giardo, votre complice, aura son procès avec vous; vous aurez en conséquence à chercher de meilleurs témoins, répondit le magistrat d'un ton ironique.

Ces paroles accablèrent Georges, qui, pâle et défait, ajouta à demi voix : « Paul a volé le pacte.»

Le procès eut lieu un mois après. La salle d'audience était remplie de spectateurs, venus de tous côtés pour voir les auteurs d'un drame aussi tragique. Les

deux prisonniers entrèrent précédés et suivis de quatre gendarmes. Un grand silence se fit. On procéda.

On lut d'abord l'acte d'accusation, puis on demanda aux prisonniers s'ils niaient ou affirmaient cette accusation.

Georges se leva alors et protesta de son innocence. « Nous sommes, dit il, le docteur et moi, victimes de quelques trames ourdies par nos ennemis.»

Pour toute réponse, le préfet lut à haute voix le pacte conçu en ces termes :

a Convenu que, moyennant 100,000 francs, j'administrerai à Emilie de Sénange, épouse de Georges de Rombalch, un violent poison, qui devra faire son effet en trois heures.

" (Signé) DR. GIARDO.

Le docteur pâlit à son tour, mais Georges avait sans doute prévu le coup, car il se leva et dit au préfet:

- « En quoi ce papier prouve-t-il que je suis de complicité avec le docteur?
- -Nous aurons d'autres preuves, dit le
- -Appelez la morte en témoignage! s'écria Georges d'un ton sarcastique,
- -La mort ne parle pas, dit le préfet.
- -Les vivants parleront, dit en entrant une femme.
- -La morte! s'écrièrent les prisonniers en tombant évanouis.

Le juge laissa passer ce premier moment d'émotion; tous les spectateurs versaient des larmes à la vue de cette femme qui, évanouie elle-même, était tombée dans les bras du fidèle Paul.

Ce ne fut qu'une heure après que le président, prenant la parole, demanda à Emi lie de raconter les faits. Paul, interrogé ensuite, raconta tout, et finit en disant: Un jour, mon maître m'envoya chercher le docteur Giardo; au retour, il me prit fantaisie de savoir l'objet de cette visite. Je me cachai dans la chambre voisine, où j'en entendis assez pour empêcher un crime.a

Les deux prisonniers, abattus, ne purent plus proférer un seul mot. Trouvés coupables, ils furent condamnés à subir la peine capitale.

ÉPILOGUE

Un mois après eut lieu l'exécution. Georges et le docteur Giardo avaient confessé leurs crimes à un digne prêtre, qui ne voulut pas les abandonner au dernier moment.

Une voiture cellulaire roula vers la place publique, où l'on avait dressé l'échafaud. Georges eut beau questionner, il ne put Le soleil venait de se lever et déjà il éclairait une foule immense accourue de toutes parts pour assister à cette double exécution. Un piquet de soldats entou rait l'échafaud, au haut duquel se balan caient les deux cordes funèbres.

> Le bourreau était là, accompagné de deux aides. Avant de monter les degrés de l'échafaud, les deux prisonniers s'agenouillèrent pour recevoir une dernière bénédiction, et baisèrent avec amour l'image du Dieu crucifié, qui du haut du ciel avait pardonné à leurs crimes. Tous deux mon tèrent fermement, le bourreau fixa la corde à leur cou, fit jouer le ressort fatal, et les deux criminels furent lancés dans l'éter

> La comtesse accomplit son vœu à la lettre. Elle donna le château de Sénange à Paul, et lui assura un revenu considé-

> Avec le reste de sa fortune, elle fit bâtir un monastère sur les ruines mêmes de la vieille abbaye où elle avait trouvé un re fuge. Elle mourut dix ans après, aimée et regrettée des soixante religieuses qui avaient répondu à son appel.

L. G. BOURGET.

NOUVELLES DIVERSES

On assure que le Parlement fédéral se réunira le 8 février pour la dépêche des offaires.

Le Barreau de Québec, à une réunion spéciale, a résolu de demander une révision com. plète du Code de Procédure Civile.

Le major-général Symth a terminé son rapport sur la police montée du Nord-Ouest. On croit que ce rapport est très-favorable et que son auteur fait quelques suggestions pour améliorer l'organisation de la police montée.

La date du concert de M. Couture est enfin fixée au mardi 28 décembre.

M. Couture sera assisté par Madame Prume, MM. Prume et Lavallée, deux quatuors, et du chœur de St. Jacques. qui est, comme on le sait, sous la direction de M. Couture.

Le département des Travaux Publics a été informé que le pont de Mill Stream, sur le chemin intercolonial, était terminé, de sorte que les trains qui servent à la construction des travaux voyagent maintenant depuis la Rivière-du-Loup à Halifax.

Le naufrage du steamer allemand Deutschland est un nouveau désastre à ajouter à la liste déjà si nombreuse des désastres maritimes depuis quelques années. Plus de cent personnes ont péri dans ce naufrage, qui a eu lieu dans la mer du Nord, près des côtes d'Angleterre, à quelques milles de l'embouchure de la Tamise. C'est le deuxième steamer allemand qui va se perdre sur les récifs de l'Angleterre depuis un an. Le Schiller s'est brisé, on s'en sorvient, sur les rochers des Hes Scilly, à l'entrée de la mer d'Irlande.

Le 11 courant, une foule pieuse et recueillie se pressait dans le sanctuaire de Ste. Anne du Bout de l'Île, pour assister à une cérémonie religieuse des plus consolantes de l'Eglise ca-

Une jeune femme de 24 ans et qui, jusque là. avait appartenu à une crovance étrangère, ve nait, accompagnée de ses parrain et marraine, M. et Mme. Tremblay, de cette paroisse, abjurer solennellement ses erreurs et recevoir le baptême. Après cette cérémonie, le Rév. M. Toupin, qui en avait été chargé, et dont la parole profonde et éloquente ne manque jamais de faire beaucoup d'impression sur son auditoire, prononça un magnifique sermon de cir-

La sainte messe fut célébrée par le Rév. M. Chevrefils, curé de la paroisse. Au moment sublime de la communion, la nouvelle pro-élyte alla pour la première fois de sa vie, au comble du bonhour, s'associer au banquet divin, se noutrir du pain des anges, recevoir le Dieu de toute sainteté, puiser les forces nécessaires, afin de ne jamais manquer aux résolutions qu'elle venait de prendre d'une manière si solennelle. A voir en ce moment cette jeune néophyte, dont la figure, rayonnante de douceur et de joie angálique, marquait si bien la paix de son âme, il y avait là quelque chose d'assez puissant pour remuer les cœurs les plus endurcis et faire couler d'abondantes larmes de

QUESTION HISTORIQUE

Comme les questions historiques semblent être à l'ordre du jour, pourrais-je savoir si la defense héroïque de Daulac—ou Dolard—et de ses seizes compagnons, contre une légion de sauvages en 1660, eut lieu au Long-Sault ou aux Chaudières, sur la rivière Ottawa? Les historiens que j'ai consultés semblent n'être pas d'accord sur ce point, et je serais heureux, dans l'intérêt de la vérité historique, de connaître l'endroit véritable qui fut témoin de cet acte de courage extraordinaire qui sauva la colonie et immortalisa Dauiac et ses compagnons.

Je soumets la question à nos archéologues. Votre bien dévoué, Ce 15 décembre 1875.

UN0ION ALLET

Séance du 10 décembre 1875. EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

Proposé par G. A. Drolet, secondé par Prenderg st.

Que le Bureau de Régie de l'Union Allet a appris avec une profonde douleur la mort d'un camarade, le sergent paie-maître, Albert Marchand, décédé au Manitoba, loin de ses nom-

Que l'Union Allet s'associe aux regrets de la famille éplorée de ce soldat de Pie IX, et lui offre les assurances de ses condoléances

Que l'aumonier en chef soit invité à célébrer 10 f is le saint sacrifice de la messe pour le repos de l'âme du zouave.

Que copie des présentes soit transmise à la famille du regretté défunt. Adopté à l'unanimité.

Pour extrait eonforme Le Secrétaire,

A MARTIN.

L'EDUCATION DES FEMMES

La presse américaine a souvent exprimé son étonnement de la merveilleuse élasticité avec laquelle la France s'est relevée de ses désastres, et de la puissance réparatrice qu'elle a montrée quand la guerre semblait avoir épuisé toutes ses ressources. Les esprits obs teurs ont cherché à pénetrer le secret de ce ressort et de cette fecondité, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a trouvé, pour une bonne part au moins, dans les habitudes de travail, d'ordre, d'économie, dans l'attachement au foyer, et dans l'esprit de famille de la grande masse de la population. Le Times de New-York pénètre plus avant encore dans l'intimité des mœurs françaises, et il reconnaît dans l'éducation des femmes une des sources principales du bien-être domestique, base et générateur de la prospérité nationale

Ce point de vue est aussi juste qu'ingénieux

Une femme française, dit le Times, n'est nas sculement une compagne pour son mari, elle est aussi littéralement et positivement une aide. Elle tient les comptes du ménage avec une admirable exactitude et souvent même les livres d'affaires. El e s'habille convenablement et é égamment à moins de frais qu'une servante de New-York. Elle peurvoit assidûment à tous les soins de l'intérieur et est experte dans l'art de la cuisine. Et cela dans un pays où un apport est rigoureusement exigé pour le mariage, en sorte que le besoin n'entre pas au foyer avec la nouvelle venue, et dans un pays aussi où la fortune est moins mobile que parmi nous.

Mais ce n'est pas particulièrement pour faire l'éloge des femmes françaises que le Times fait ces observations. Il en tire un exemple utile pour démontrer queile place tiennent dans la vie publique les détails et l'économie de la vie intime, et quelle importance il est pour un peuple de faire marcher de front l'activité de l'homme qui crée les ressources et l'industrie de la femme qui les administre dans le cercle du foyer domestique.

A première vue, il semble que cette admi-nistration n'est qu'un accessoire d'une importance médiocre dans l'ensemble des affaires et des spéculations qui doivent pourvoir à l'exis-tence d'une famille. L'éparque de la vie quotidienne n'affecte que dans une mince proportion le mouvement d'argent sur lequel roule la fortune d'une maison. Mais en a imettant que cela soit vrai a'une maison sur un pied élevé, t que l'ordre ne soit pas la première condition de bien-être partout, cela cesse d'être vrai dans une position moyenne qui est la position générale de la grande masse du peuple, et à plus forte raison dans une position étroite, qui devient la position normale de tout le monde quand, par des circonstances quelconques, un temps d'arrêt dans l'activité publique amène dans les situations privées un amoindrissement qui change l'aisance de la veille en privations au lendemain.

La prostration présente des affaires a produit à New York cet ahaissement des fortunes, si bien que telle famille qui, il y a quelques années, vivait largement et sans compter, est maintenant réduite au plus strict necessaire; et le moment est venu où une sage et habile administration d s ressources dome tiques devient un besoin impérieux. C'est le moment aussi où se révèle cette vérité incontestable que, en général, l'éducation de la femme américaine ne l'a pas préparée à traverser victoricusement cette épreuve,

Pendant les cinq années qui ont précédé 1873, dit le Times, un nombre exceptionnel de mariages ont en lieu dans une classe de la population de qui on aurait pu attendre quelque prudence. La plupart cependant se sont mariés suivant le principe en usage chez les pauvres pêcheurs du littoral de l'Ecosse, où le nombre des mariages est proportionnel à l'abondance du hareng. Les jeunes gens dont nous parlons se sont mis en ménage parce que les temps étaient prospères. Ils pensaient que cela durerait toujours, et n'ont point fait de provisions pour le mauvais temps. En septembre 1873, il y a cu un triste réveil. Les hommes ont perdu leurs emplois, et les femmes se sont trouvées soudainement sur le chemin de la pénurie, sans être préparées au voyage. Dans nombre de cas, le père de l'épouse a dû la reprendre, elle et ses enfants, tandis que le maii a lait chercher sa vie où il pouvait. La jeune fille américaine dans les conditions crainaires, qui a été élevée dans une abondance apparente tandis que son père dépensait probablement inson's son dernier son n'a rien appris, ou à peu près, des ouvrages de l'intérieur et est incapable, quand la nécessité devient pressante, de s'accommoder à la gêne. Elle a une teinture de musique, elle sait quelques mots de français, elle est prompte aux menus propos; mais quant à dresser une servante malhabile, à manier adroitement l'ai-geille, à façonner ces petits ouvrages qui dé-guisent la médiocrité d'un ameublement, et à faire sortir la gaîté de la monotonie, ce sont des facultés qu'elle possède rarement. Et ainsi il arrive qu'un intérieur américain d'où l'aisance a disparu n'offre plus que l'ennui et le souci à l'homme qui y revient fatigué des

Nulle part cette négligence de l'éducation domestique n'est plus a parente que dans la Nouvelle-Angleterre, où l'on rencontre dans toutes les classes la plus grossière ignorance des premiers principes de l'art de preparer une nourriture saine et agréable, qui distingue les femmes françaises.... La maîtresse de la maison est trop délicate, en vérité, pour s'occuper de pareilles matières. Il en est de même dans les classes élevées, quoiqu'il y ait d'admirables exceptions. On a des servantes, et en quantité, mais les servantes que nous avons ici ont besoin d'être dirigees par une tête capable de les instruire, et peu de dames ont la volonté ou la capacité de les enseigner. Pas une sur cent ne saurait faire une bonne cuisinière d'une mauvaise, tandis qu'en Europe c'est la

Ce sont là réellement de sérieuses considérations, parce qu'elles touchent à la base de notie vie nationale, et qu'elles s'adressent à un besoin pressant. Les épouses et les mères françaises ont beaucoup contribué à sauver leur nation, et il faut espérer que le jour n'est pas loin où le lamentable effet d'une éducation domestique défectueuse, si commune ici, s'imposera à l'attention publique. Combien de dames du Sud ont déploré leur propre impuissance, et auraient été heureuses, dans les jours d'épreuve, d'avoir les habitudes d'activité et les connaissances domestiques d'une femme française!

Il n'y a nen à ajouter à ce tableau et à cet avertissement, qui est trop juste pour ne pas être compris. Les femmes américaines ont peu de chose à envier aux femmes d'aucun autre pays. Leur intelligence, leur supério-rité à beaucoup d'égaids, et les brillantes facultés qui les distinguent, sont partout appréciées, et elles ont montré pendant la guerre des vertus qui ont commandé l'admiration universelle. Pour une grande part même il est probable que leur infériorité relative dans l'accomplissement des fonctions modestes du foyer domestique est le résultat d'un sentiment de fierte exagérée né des légitimes hommages qui les entourent. Mais tout faux principe entraîne de fausses conséquences. La femme n'est pas seniement l'ornement de la maison, elle en est l'âme aussi ; c'est sur elle, sur ses soins, sur sa vigilance, sur sa solicitude, que repose la famille, qui est le vrai, le seul fonde-ment de la société. Point de moralité publique qui n'émane d'eile, et point de prospérité sociale qui n'y ait sa source. A ce titre, la fonction de la femme est la plus haute, la plus sainte, la plus noble. Le juste orgueil est la : la femme vraiment digne ne s'abaisse pas en remplissant les devoirs, même les plus humbles, de la maison ; elle les élève à sa hauteur, et elle peut à bon droit revendiquer le plus grand honneur de la communauté, quand elle a fait de son intérieur un foyer souriant pour les jours heureux, un asile de con-solation pour l'adversité. C. D. E. U. solation pour l'adversité.

SEMAINE POLITIQUE.

L'événement politique capital de la semaine, c'est le vote donne par l'assem blée provinciale sur les résolutions con cernant la construction des deux lignes de chemins de fer-Chemin de fer de la Rive Nord et de Colonisation du Nord-résolutions présentées par le gouvernement.

Nul besoin de rappeler ici que l'établissement de ces deux voies ferrées, en grande partie construites, dût être abandonné par l'insuccès de la négociation d'un emprunt que les directeurs étaient allés contracter sur le marché de Londres.

Par les résolutions présentées en chambre, résolutions qui ne sont, en somme, que les clauses du nouveau contrat conclu entre le gouvernement d'une part et les anciens entrepreneurs de l'autre, le succès de ces deux projets peut être considéré comme assuré.

La question a donné lieu à des débats très-vits, et la discussion à laquelle les principaux membres des deux côtés de la chambre ont pris part, a duré plusieurs jours. Elle s'est terminée par la victoire du gouvernement.

l'avis unanime de toute la presse, l'hon. M. Chapleau s'est surpassé dans cette discussion toute pratique.

Le vote, pris successivement sur deux amendements, l'un de M. Préfontaine et l'autre de M. Bachand, a résulté dans le rejet des deux motions.

L'amendement du membre de St. Hyacinthe était ainsi concu:

Que, dans l'opinion de cette Chambre, la politique du gouvernement au sujet des chemins de fer compromet le projet de la construction du chemin de fer de la Rive Nord et du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, et est en même temps injuste à l'égard des chemins de fer de la Rive Sud du St. Laurent.

Celui du député de Chambly, comme

Que, pour assurer les deux premières entrele chemin de fer de la rive nord et le chemin de Montréal, Ottawa et Occidental et venir en aide aux autres chemins, le gouvernement abandonne pour le moment la ligne d'Aylmer au Portage du Fort, l'embranche-ment de St. Jérôme et celui des Piles.

Le résultat du vote sur les deux amendements a donné la division suivante :

Pour :- MM. Bachand, Bisson, Cameron Chauveau, Daigle, DeBaujeu, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Larochelle, Marchand, Molleur, Pâquet, Préfontaine, Robert, Sawyer, Thornton, Watts, Wurtele.—21

CONTRE :- MM. Angers, sol .- général, Baker, Beaubien, Beauchesne, Bellingham, Chapleau Charlebois, Church, proc.-gén., Deschêne, Du-hamel, Gaudette, Garneau, Gauthier, Gen-dron, Hearn, Houde, Lacerte, Lalonde, Landry, Larue, Laveltée, LeCavalier, Leranger, Lynch, Malhiot, Ma,tin, Mathieu, McGauvran, Methot, O'Gilvie, Ouimet, Pelletier, Picard, Rinfret dir Malouin, Roy, Shehyn, St. Cyr, Sylvestre, Taillon, et Verreault.—40.

Afin que nos lecteurs soient parfaitement renseignés sur le coût et la longueur des divers embranchements des lignes qui formeront un chemin de fer continu de Québec à Aylmer, et de là jusqu'au Portage du Fort, nous donnons l'exposition qu'a faite à ce sujet, en chambre, l'hon. M. Malhiot:

" Le gouvernement entreprend la construction de ces chemins de fer dans de très-bonnes conditions. Le chemin de fer de la Rive Nord lui coûtera \$4,731,387; celui de Mont-rcal, Ottawa et Occidental, \$3 601,699 95; celui d'Aylmer au Portage du Fort. \$1,000,000 ; ce qui denne un total de \$9,334,036 95 qui est porté à \$9,800,937.95 en y ajoutan t \$466,701 pour les dépenses contingentes. Il y a à déduire maintenant le subside du gouvernement au chemin de fer de la rive Nord et de Montréal, Ottewa et Occidental, \$2,000,000; le subside à l'embranchement d'Ayimer à la Rivière Creuse, \$540,000; les souscripti naîde Québec et Montreal, \$2,000,000; les souscriptions des autres municipalités: total \$4 896 150 qui, déduit de la somme de \$9,900,737,95, laisse \$5,004,589,85, qui seront couverts largement par l'emprunt de \$3,000,000 qu'auront à contracter les commissaires, et par la remise au gouvernement du bloc A'contenant 2,737,400 acres de terre."

Le cabinet a conclu un contrat avec l'hon. McGreevey pour le chemin du Nord, et avec M. Duncan McDonald pour la voie de Montréal, Ottawa et Occidental. C'est après beaucoup de pourparlers que ces entrepreneurs ont consenti à une réduction de prix, car ils sont tenus de poser des rails d'acier au lieu de rails de fer, comme il en avait été d'abord question; plusieurs ponts qui devaient être en bois seront en fer, et la voie sera plus large et plus solide.

Les élections dans les comtés d'Argenteuil et de Chambly auront lieu le 7 jan-

Quant à la majorité de M. Rouleau dans le comté de Dorchester, la semaine dernière, elle a été de 411 voix.

C'est aussi un des jours de cette semaine que M. Joly a cédé sa charge de chef de l'opposition à son collègue M. Ba-

A. ACHINTRE.

RECETTES. — ECONOMIE DOMESTIQUE

Pour empêcher les fourmis de grimper sur les arbres. ... On frotte le pourtour du tronc à un pied dessus terre avec du fiel de bœuf, avec de la térébenthine ou avec du goudron délavé avec de l'huile. Ce moyen est également bon contre les chenilles et limaçons. De l'eau mêlée avec de l'eau-de vie et de la suie de cheminée, et répandue autour du tronc des arbres, est également d'un bon effet contre les insectes rampants.

Engelures.-Prenez: alun de roche, 30 grammes, vin rouge, un bon verre. Mêlez le tout ensemble, puis faites bouillir sur le teu jusqu'à réduction de moitié environ. Deux fois par jour on lave la partie malade, et pendant la nuit on laisse sur les engelures des compresses imbibées du liquide ainsi préparé. -Il faut qu'il n'y ait pas de plaies, c'est-àdire que les engelures n'aient point encore percé.

Autre - Prenez : Farine de moutarde noire, eau froide, chaque quantité suffisante ; faites un cataplasme qui, mis entre deux gazes, doit recouvrir toutes les parties souffrantes et êtregardé vingt à trente minutes, plus ou moins, avoir detruit son rival, de tourner ses at- haine qu'il professe pour les colons?

suivant la sensibilité de la peau et la qualité de la farine, mais jusqu'à ce que la cuisson résultant de ce remède soit fortement accusée. Faites ainsi chaque soir jusqu'à ce que les en-gelures soient flétries. Deux ou trois applications suffisent.

Entorses.-Les entorses que l'on nomme vulgairement foulures, consistent dans un tiraillement violent des ligaments qui entourent les articula flons. Un faux pas suffit pour déterminer une entorse. Au moment de l'accident, il faut plonger la partie blessée dans de l'eau freide et l'y laisser pendant plusieurs herres ayant soin de renouveler l'eau aussitôt qu'elle commence à s'échauffer. On peut augmenter l'action de ce bain en ajoutant à l'eau froide 16 à 32 grammes d'acétate de plomb par On empêche ainsi l'inflammation et le gonflement de se développer. Une fois le pied hors du bain, on continue de le convrir avec des compressés trempées dans l'eau froide, que l'on a la précantion de changer souvent afin qu'elles ne s'échauffent pas; on entoure en en même temps l'articulation avec une bande que l'on a soin de serrer convenablement, et l'on fait quelques frictions avec de l'eau-de-vie cam hrée. Si l'entorse est grave on place alentour du pied, lorsqu'il est sorti de l'eau, 15 1 20 sangsues ; lorsqu'elles sont tombées, on fait saigner, pendant plusieurs heures, les pi-qures en les lavant de temps en temps avec de l'eau tiède et en les recouvrant d'un cataplasme de farine de graine de lain; on conti-nue pendant plusieurs jours l'usage de ces cataplasmes, et l'on maintient le membre blessé dans l'immobilité la plus absolue; plus tard, on fait des frictions avec de l'eau de-vie camphrée et l'on recouvre l'articulation de compresses que l'on imbibe avec une dissolution d'acétate de plomb ou avec de l'amoniaque étendu d'eau.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULE

XIII

(Suite)

Elle prit tout à coup un parti extrême; elle se leva et marcha droit au carbet des Caraïbes, où elle n'espérait pas cependant pouvoir parvenir avant le lendemain matin; mais elle surmonta courageusement les fatigues et les dangers de cette course nocturne, dans la pensée que les feux allumés par les Caraïbes lui serviraient au moins de phares pour l'empêcher de s'ε-

A mesure que les accidents du terrain lui permettaient de découvrir un horizon plus rapproché, elle apercevait, glissant sur la mer, dans la direction du rivage, une foule de petites pirogues dont les feux des torches se contondaient, dans les lames agitées, avec le reflet des étoiles. C'étaient des pirogues de Caraïbes, accourant évidemment à un de ces rendez-vous où ces légions de sauvages se réunissaient fréquemment pour quelque grand complot contre les colons.

Cette circonstance devait arrêter la résolution de la jeune fille. S'il s'agissait d'une conspiration contre les blancs, c'en était fait d'elle, vraisemblablement; mais Antillia savait aussi quelle vénération mê lée de terreur les Caraïbes avaient conservée pour le nom de du Parquet, en souve. nir du fondateur de la colonie, dont la tra. dition s'était perpétuée parmi les sauvages, qui l'avaient surnommé « leur père » en même temps que « le général terrible.»

Antillia se resolut à invoquer ce souve-nir, et à faire valoir le sang des du Par-quet, qui coulait dans ses veines, pour commander au moins le respect à ces infatigables ennemis des colons. En fin de compt, elle pensa qu'au pis aller elle deviendrait, entre les mains des Caraïbes, un otage, et que sa rançon pourrait être payée par quelque concession qui éviterait une lutte nouvelle et l'effusion du sang.

Antillia poursuivit donc sa route, et arriva au point du jour au camp des Caraïbes. Elle se nt conduire vers le boyez, ou chef, qu'elle reconnut pour l'avoir vu souvent venir en mission auprès des colons. lui raconta la série d'aventures et d'évene. ments auxquels elle devait sa présence au milieu d'eux. Antillia ne se trompa point sur l'influence qu'exerçaient sur les Caraïbes et le nom qu'elle portait et sa parenté avec les du Parquet. La jeune créole fut bien plus surprise encore en apprenant qu'elle était la cause de cette réunion.

Le boyez lui contia que c'était sur une invitation de Fabulé qu'ils s'étaient asmains de Macandal, accusé de l'avoir enlevée ; que le dessein de Fabulé était, après

taques contre les colons, aidé par les Caraïbes, à qui il avait promis le partage de l'lie.

Le récit d'Antillia, qui démasqua la trahison de Fabulé, indigna le boyez.

Ce soir, dit il à la jeune fille, je te reconduirai chez ton frère : et au lieu de marcher contre Macandal, nous irons porter nos secours aux colons.

Les Caraïbes, ayant construit une sorte de palanquin dans lequel ils coucherent Antillia, se mirent en marche vers la fin de la journée.

Racontons maintenant les événements qui s'étaient accomplis simultanément avec ceux que l'on vient de lire.

Madame de Saint-Chamans était partie pour son entrevue avec Henri; elle y avait mis d'autant plus de hâte que Du Buc, ainsi qu'elle l'avait conseillé à la Varenne, avait été désigné pour commander une compagnie dans l'expédition contre Macandal, tandis que d'Autanne avait été placé à la tête des milices du Précheur, appelées sous les armes au cas d'une invasion des nègres marrons. La présence de Claudine dans cette mai-

son pleine de deuil, où le sang et les larmes avaient coulé par sá faute, sinon tout à fait par ses ordres, impressionna vivement la comtesse. Il faisant nuit quand elle frappa à la porte d'Henri, qui se terait assis au fond de la galerie de l'habitation, dans ce même fauteuil où était son père au moment où il fut assassiné.

Henri, le front appuyé dans ses deux mains et les coudes sur une table, réfléchissait sur les lugubres événements qui avaient déchiré sa vie depuis quelques jours ; et en se rappelant ces tristes scènes, il encourageait son cour aux luttes plus

Au bruit que fit la porte en tournant sur ses gonds rouillés, Henri leva la tête ; à la lueur vacillante de la lampe, il aperçut, sans les distinguer, les formes immobiles d'une femme.

terribles encore qui se préparaient.

Il se dressa pâle comme un homme qui, sortant d'un rêve, croit voir l'illusion se continuer. Les bras étendus, il s'écria :
—Antillia! Antillia! Est-ce tor?
L'accent avec lequel Henri poussa ce cri

dans lequel il y avait un déchirement sympathique; l'aspect funèbre de cette longue pièce à peine éclairée, au fond de laquelle se tenait ce jeune homme pâle et en grand deuil, en imposèrent à la comtesse. Elle se sentit défaillir et s'appuya contre la porte; la parole expira sur ses lèvres.

-Répondez donc, dit Henri d'une voix

plus forte, qui êtes vous?

Il fit quelques pas. Madame de Saint-Chamans rappela son courage et s'avança résolument au devant d'Henri:

-Non, dit elle, sur un ton plus rassuré, je ne suis pas votre sœur; mais je viens pour vous la rendre.

-Vous ici! s'écria Henri en levant les deux bras comme s'il eût voulu écraser la comtesse.

Celle-ci, en voyant le geste d'Henri et devinant le trouble qui l'agitait, acheva de reconquérir tout son calme et tout son sang froid.

Le temps presse, monsieur, dit-elle, prenez garde que la colère et la douleur ne ous fassent oublier qui je suis, lorsque je viens, au péril de ma vie, vous rendre un signalé service.

Henri ne put se défendre d'être domine par le ton de dignité et de superbe convenance qu'avait pris madame de Saint-Chamans pour s'exprimer ainsi.

Parlez, alors, parlez, au nom du ciel! -M. d'Autanne, on vous a trompé sur l'auteur du double crime qui a jeté un double deuil dans cette maison. Et à cette heure on poursuit, le mousquet et l'épée au poing, un innocent. Ce n'est point Macandal qui a tué votre père, ce n'est point Macandal qui a enlevé votre sœur

- Qui donc alors? s'écria Henri en bondissant sur son siège; qui donc est le coupable?

-L'homme qui a assassine votre père, reprit la comtesse, l'homme qui a enlevé votre sœur . . . c'est Fabule! Et celui qui commande et ce rapt, par conséquent l'auteur véritable de ce double crime, c'est le marquis de la Varenne!

Le marquis de la Varenne! s'écria Henri... Pourquoi? dans quel but? C'est impossible!... Mais quel intérêt pouvezvous donc avoir à inventer cette accusation horrible?

-Ah! vous avez oublié, M. d'Autanne, reprit la comtesse sur un ton de perfide insinuation, l'antipathie que vous inspiriez a M. de la Varenne à bord de la fregate; l'humiliation que votre parole hausemblés dans le but de l'arracher des taine lui avait infligée : vous avez oublié, ou plutôt vous ne saviez pas comme je le savais, moi qui ai été sa contidente, la

- Mais cela ne suffit pas, interrompit Henri, pour commettre de telles infamies!

-Vous doutez encore? Mais ce qui vous convaincra peut-être de la culpabilité et de la complicité du marque, c'est ce que vous paraissez avoir oublié aussi: l'amour de la Varenne pour votre sœur, et votre refus de lui accorder sa main. Oh! pour lui, c'était le rêve de son despotisme; obtenir votre alliance par une alliance semblable et faire de vous un complice de ses plans de domination.

Henri écoutait avec attention la comtesse; il ne combattait plus ses accusations; déjà il ne doutait ples. Les faits que medame de Saint-Chamans invoquait avaient une apparence de vérité qui ne permettait plus aucune hésitation.

- Oh! ce n'est pas tout, reprit Claudine, qui se sentait victorieuse: M. de la Varenne n'a pas vu d'autre cause à votre refus que l'affection qui lie Antillia à M. Du Buc. Qu'a t'il fait? Il a dé-igné M. Du Buc, le seul des officiers de milice à aut est benneur sit été réservé, pour mar qui cet honneur sit été réservé, pour marcher contre Macandal dans cette expédition dont le but est de détourner l'atten-tion des colons. N'est il pas évident que M. de la Varenne a espéré de voir M. Du Buc succomber dans cette campagne? Qui sait même si. .

-Assez! fit Henri, sans laisser la comtesse achever sa pensée. Je devine, et sur mon âme, ce serait abominable!...

- C'est pourtant vrai, zjouta madame de Saint Chamans avec une conviction qui pénétra jusqu'au fond de l'âme d'Henri et en chassa le dernier fantôme du doute. Le des ein de M. de la Varenne est assez facile à comprendre. Que veut-il? Paraître arracher mademoiselle d'Autanne à des dan gers qu'elle n'au a pas courus; et Du Buc mort, assassiné peut-être, prétendre à obtenir la main de votre sœur en récompense d'un service imaginaire

Il y avait dans tous ces faits, habilement présentés par madame de Saint Chamans, et avec une apparence de vérité saisissante, tous les éléments d'une accusation écrasante contre la Varenne.

Henri se promenait dans la longue gale-rie de sa maison, en proie à une vive agi-tation; madame de Saint-Chamans suivait tous ses mouvements avec curiosité et avec intérêt en même temps. Le jeune ciéole revint s'asseoir brusquement, et fixa sur la comtesse un regard dont celle ci comprit toute la signification.

-Oh! fit-elle, vous êtes étonné de ma conduite, M. d'Autanne. et vous cherchez à percer le motif qui me fait agir de la sorte?

-C'est vrai, madame; j'ai lieu, en effet, d'être étonné que vous me donniez cette preuve d'un dévouement si complet, à moi uue vous haïssez, à M. Du Buc contre qui vous avez soif de vengeance, à tous les coions qui sont vos ennemis...

-- Ah! s'écria la comtesse avec un désespoir indigné, pour hair M. de la Varenne plus que je ne vous haïssais, vous et M. Du Buc, et tous les colons, n'est-ce donc pas assez que le marquis se soit épris pour votre sœur d'une passion qui est ma déchéance, ma ruine, ma mort peut être? Ou! oui, je le hais aujourd'hui, cet homme, jusqu'à vouloir me venger! Vous n'avez pas besoin d'analyser et de raisonner ma jalousie, puisque vous avez repoussé et condamné cet amour du marquis. Aidezmoi donc dans ma vengeance, en vous faisant rendre justice.

Un dernier doute restait à Henri, ou plu tôt un dernier point inexpliqué encore: c'était le conduite de Lucinde. Madame de Saint-Chamans l'attribua à une complicité dans un crime évidemment préparé de longue main.

L'accusation de la négresse contre Macandal son attachement subit à Fabulé, au point de refuser le pardon qui lui avait été offert, pouvaient être aisément invoqués comme autant de preuves à l'appui de cette interprétation donnée par la comtesse à la conduite de la négresse.

-Monsieur, dit madame de Saint Chamans en feignant de se lever pour partir, je n'ai plus qu'une dernière et solennelle parole à vous dire. Je rendrai Antillia à votre tendresse, demain, peut-être ce soir, au plus tôt enfin. Fabulé m'est tout dévoué, et au besoin j'userai de ruse à son éga d pour arriver à mon but ; j'en fais le serment.

-Merci, madame, mais M. de la Varenne paiera cher cette insulte faite à ma

–Pensez-vous encore que je vous trompe, que je vous tende un piége, monsieur d'Autanne?

Henri offrit sa main à madame de Saint-Chamans qui comprit, au tremblement de cette main, qu'elle avait conquis le jeune créole par la reconnaissance.

Maintenant, dit Henri avec émotion, en vous, madame ; mais, reprit-il, ne

mettez vous pas quelque condition au service que vous me rendez? Quelle que soit cette condition, et du moment que vous aurez rendu Antillia à mon affection, je tiendrai l'engagement que je prends à mon tour vis-à vis de vous.

Le moment était solennel pour madame de Saint Chamans, elle domina son émotion et d'une voix ferme:

-Oui, monsieur d'Autanne, service pour service, soit! Et vous ne me refuserez pas celui que je vais réclamer de vous. Il y a un homme qui m'a insultée, qui m'a calonniée, calomniée, entendez-vous ? et que ma justice recherche pour lui faire expier sa lacheté. Cet homme est en votre pouvoir et au pouvoir de M. Du Buc, il faut me le livrer. Henri avait pâli et s'était levé avec un

désespoir marqué.

-Hesitez-vous done? demanda la com-

Non, madame, ma parole est engagée, quand bien même la reconnaissance ne me ferait pas un devoir de vous rendre Du bost : mais...

-Quoi donc? fit Claudine en tremblant. -Dubost est entre les mains de Macaudal.

Entre les mains de Macandal! répéta machinalement la comtesse.... Tout est donc perdu!

Elle tomba dans un accablement profond, cherchant à ressaisir, au milieu de son trouble, le fil de sa pensée toujours si nette et si féconde en ressources. Henri, de son côté, était en proie à une vive agitation. Son esprit se reportait vers Macandal, victime d'injustes attaques, alors que son dévouement aurait pu, au contraire, si bien le servir dans cette circons-

Pour la comtesse, c'était tout l'échafaudage de ses rê- es et de ses vengeances qui venait de s'écrouler. Henri donna une interprétation aux larmes de r ge qui coulaient le long des joues de cette femme.

XAVIER EYMA.

'A continuer)

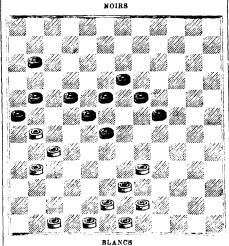
La Stadacona, Compagnie d'assorance contre Pincendie cont les bureaux, à Montréal, sont établis Place-d'Armes, No. 13, a cet élement de succès qu'une attention vigilante et séricuse d'une direction locale amène toujours re use d'une direction focale amène toujours pour une Compagnie d'assurance. Elle possède, pour ainsi dire, une assemblée permanente de directeurs qui, choisie dans la localité même où elle opère, imprime aux affaires de la Compagnie cette surintendance constante et iournalière gerantie de la boune gen tante et journalière, garantie de la bonne ges-tion des intérêts de l'assuré.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréa!

Les solutions doivent être également envoyées à la même a tresse.

PROBLÈME No. 3.



Les Blancs jouent et gagnent

es Blancs jouent	Les Noirs jouen
de	de
24 à 17	11 à 24
40 34	27 40
35 46	24 22
44 37	31 3 3
45* 50	16 2 9
50* 37	43 32
25 3*	14 25
3* 31	7 20
31° 42 gagnent.	

Solution juste du Problème No. 1

Montréal :-- MM. F. Riendeau et P. Tardy Dans les solutions, les chiffres accompagnés d'un astérique (*) désignant une Dame.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital.

Actif Disponible,



86,000,000

\$1,200,000 pres de

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Gérant Général: ALFRED PERRY. Assist.-Gérant: DAVID L.KIRBY.

Vice-Président: JOHN OSTELL. Nec. et Très.: ARTHUR G. GNON. Géran de la Marine: CHS G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Bons et autres valeurs et espèces des Etats-Unis, entre les mains des dépositaires des EU. Bons du Hàvre de Montréal (entre les mains du "Receveur-Général"). Bons de la Compagnie d'Entrepôt de Montréal. Stocks de Banques. Hyp ythèques sur immenbles. Fonds enposidiés de la Cité de Québec. Billets Recevables pour Primes de la Marine Balances des gents non encore transmises, et Primes non perçues Divers Comptes dus à la Compagnie pour Sauvetage. Assurances renouvelées, &c. Ameublement - EU. et Canada.	24.7 5 24 276,735 96 55,347 2,000 00 145,251 58 151,638 37 20,216 04
	\$1.175,237 53

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dus par la \$149.291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

AVIS.

DEMANDE sera faite au PARLEMENT DU CANADA, à sa prochaine Session, pour amender la Charte de

"LA BANOUE DES PROVINCES-UNIES,"

en changeant son nom et aussi le Chef-Lieu ou Place d'Affaires d'icelle, et pour d'autres fins.

ROBERT ARMOUR, AVOCAT DES PETITIONNAIRES.

BOWMANVILLE, 2 Décembre 1875

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes.—le sonest plein, riche et pathétique.—Combinsison exquise, produssant un magnitique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient sorgneusement essayés et examinés, 225 chaque. Reparations de toutes sorte- à prix modérés.—A. M. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 845 et 847. Rue St. Joseph, Montrénl. 6-49-5'-150

ROPI, EAUX ET ANNEAUX, aussi PARRES D'ESCALIERS, la plus rande variété dans les derniers goûts, choz L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal

FOURCHETTES ET CUILLERES. HULLLIERS. plaqués prix rédnits. Aussi prix réduits. Aussi venant d'être regus: CAGES D'OISEAUX, UAFETIERES FRANCAISES à alambique et PLUMEAUX FRANCAIS, chez

L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

6-19-52-105

LE RANGE

ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le"NEW ENGLAND"

Ses qualités sont trop nombreuses pour être énu-mérées, mais on reutfacilement se convaincre en en fesant l'inspection.

MEILLEUR & Cie.,

652, RUE CRAIG,

MACHINE A LAVER DE BUNNELL,

TORDEUSE ET REPASSEUSES,

Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c. 6.37-26-129

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE, PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraicheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigeur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remè le contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doi ére bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fair usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellur le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par l malle recevra une bouteille par la malle suivante.

Rnregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement. 4 février 1875.

Vendu chez le Dr. GAUTHIER.
6-17-52-100

Etrennes! Etrennes! Etrennes!

PATISSERIES ET BONBONS FRANCAIS.

LA JOIE DES ENFANTSTET DES FAMILLES.

V. DEOM.

Patissier-Confiseur,

No. 560, RUE STE. CATHERINE MONT REAL.

Mr. V. DEOM informe les familles qu'il confec-tionne des Patisseries d'licieuses. A l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, il a fa-briqué toutes sortes de Bonbons pour Etrennes et pour Desserts. Aussi un choix de Confiscries et de Bonbons Français. Venez acheter à bon Marché. 6-48-4-146

CAR LE SANG, C'EST LA VIE.'

CELEBER

PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE

(Marque de Commerce:-"Blood Mixture") LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR.

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,
nettoye et élimine du sang toutes les impuretés e
ne saurait être trop hautement recommandé.
C'est un remède infailible contre la Scrifule, le
Scorbut, les maladies de la Pean, et les Plaies de
toutes sortes. La guérison est permanente.
Il guérit les Vieilles Plaies
les Plaies Ulcérées sur le Cou
les Plaies Ulcérées sur le Cou
les Plaies Ulcérées sur le Gou
les Pour les Scorbut et ses suites
les Boutons Noirs sur la Figure
les Scorbut et ses suites
les maladies du Sang et de la Peau
les Enflures Glandulaires
Elimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.
Commece mélange est agràble au goût et exempt
de foute matière injurieuse à la constitution la plus
délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire
conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.
Des Milliers de Temoignages attestent de son efficacite.

Des Milliers de Temoignages attestent de son efficacite.

Des Milliers de Temoignages attestent de son efficacite.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opferel a godrison dans la ribunart descas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDECINES PATENTEES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste,

APOTHECABIES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE. Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario :

EVANS, MERCER & Oie., MONTREAL Expédie par la malle sur reception d'un mendat de Poste.

"L'OPINION PUBLIQUE"

Publiée tous les Jeudis à Montréal, Canada, Par la Compagnie Burland-Desbarats.

journal
ANNONCES...... 10 Centins la ligne.
Ceux qui ne renvoient pas le journal sont considérés comme abonnés.
On ne reçoit pas d'abonnement pour moins de

six mois.
Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour discontinuer son abonnement, il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration.
L'agent-collecteuret les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.
Lorsqu'un abonné chanse de domicile, il doit en donner avis huit jours d'avance.
Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.
Les frais de port sont payés par la Compagnie.